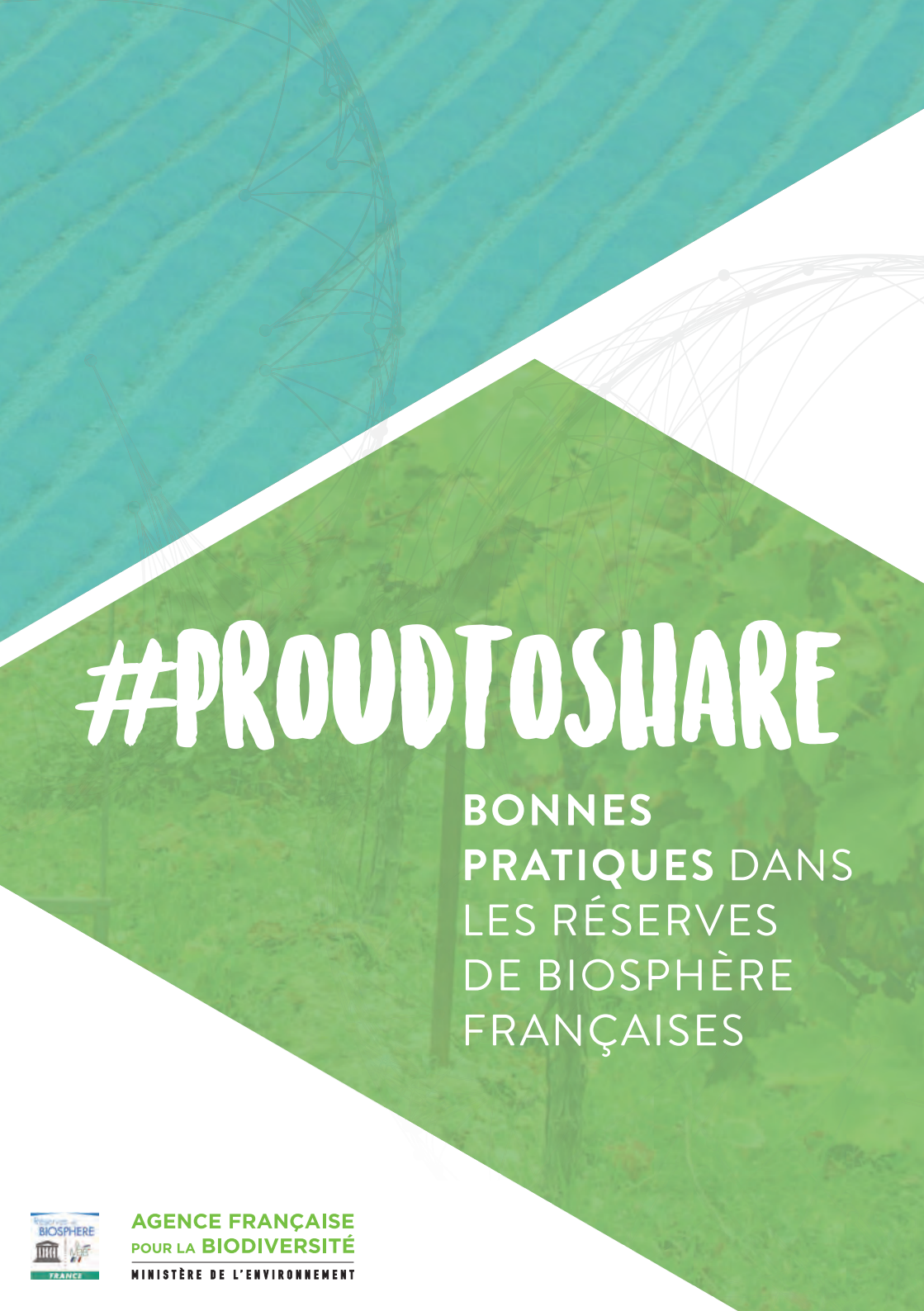




#PROUDTOSHARE

BONNES
PRATIQUES DANS
LES RÉSERVES
DE BIOSPHÈRE
FRANÇAISES



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

ISBN : 978-2-37785-050-1

Impression : Graphius, Gand, Belgique

Graphisme & illustrations : Caroline Caston

www.carolinecaston.com

Imprimé et dépôt légal :
mars 2017



Citation recommandée :

ROTH A. (coord.), 2017 #ProudToShare – *Bonnes pratiques dans les Réserves de biosphère françaises*. MAB France et AFB, Toulouse, 84 pages.

INFORMATIONS ÉDITION

Ce livret a été réalisé dans le cadre de la conférence EuroMAB 2017, accueillie par la France, dans la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne.

Rédaction :

Alice Roth

Comité de lecture :

Martine Atramentowicz
Catherine Cibien

Traduction en anglais :

Emma McKenzie

Conception graphique :

Caroline Caston

Coordination éditoriale :

Alice Roth

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos chaleureux remerciements à Christophe Aubel, Didier Babin, Toomas Kokovkin, Jean-Philippe Messier, Anne-Caroline Prévot et Jenni Roche pour leur contribution à cet ouvrage. L'association MAB France tient à remercier Marie-Mélaïne Berthelot, responsable des éditions de l'Agence française pour la biodiversité, pour ses précieux conseils et Stéphane Aulagnier pour sa relecture minutieuse.

Merci à tous les coordinateurs et agents des Réserves de biosphère qui ont contribué à l'élaboration de ce livret : Stéphan Arnassant, Luc Barbier, Cécile Bayeur, Hélène Berthier, Céline Boulmier, Jean-Marie Chanabé, Anna Echassoux, Anne Eich, Stéphan Garnier, Julien Innocenzi, Maud Kilhoffer, Cécile Lefeuvre, Elyssa Lemoine, Valérie Meyer, Raphaël Michau, Patrick Pouline, Ken Reyna, Catherine Robin-Lévy, Christian Roeck, Aline Salvadon, Daniel Silvestre, Miri Tatarata, Carole Toutain Gabrielle Valesi et Catherine Vambaigue. Merci également à Célestin Fournier qui a pris le temps de répondre à nos questions sur l'association Ener'guil et à Thierry Chopin pour son expertise sur les fermes d'aquaculture intégrées.



SOMMAIRE

6. La carte des réserves de biosphère

8. Introduction

11. Les Objectifs de Développement Durable

12 LE RÉSEAU MAB FRANCE, UN SOUTIEN IMPORTANT POUR LA GESTION DES RÉSERVES DE BIOSPHERE

14. Le master MAB à l'Université de Toulouse

16. Les groupes de travail du réseau

19. Les Trophées des Réserves de biosphère

22. Quand les acteurs s'engagent
vers le développement durable

26. Une concertation exemplaire
pour la dernière arrivée du réseau

30 LES RÉSERVES DE BIOSPHÈRE EN ACTION

32 GÉRER : LE TERRITOIRE AU CŒUR DES ACTIONS DE CONSERVATION

- 33. C'est en vert et bleu que ça se trame
- 36. Un bol d'air pour les détenus
- 38. Quand la nature reprend ses droits
- 40. Un contrat pour redonner vie à la rivière
- 42. Te Puke Ora no Fakarava

44 EXPÉRIMENTER : VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 45. De toutes les matières, c'est la laine qu'ils préfèrent
- 48. Des forêts gérées à l'unisson
- 51. Des agriculteurs au palmarès florissant
- 54. Des citoyens en marche vers la transition énergétique
- 56. Une ferme aquacole où rien ne se perd
- 58. Des marchés sans frontières

61 SENSIBILISER : ÉDUCATION ET PARTICIPATION DES PUBLICS

- 62. Reporters en herbe à la découverte de leur île
- 64. L'art d'aider la nature
- 66. Les antiparasitaires, ce n'est pas toujours nécessaire
- 68. Un coin de verdure pour les écoliers
- 70. La vie secrète de la salamandre de Lanza
- 72. Un musée innovant au service de l'animation du territoire
- 74. Le lynx dans le cœur des écoliers

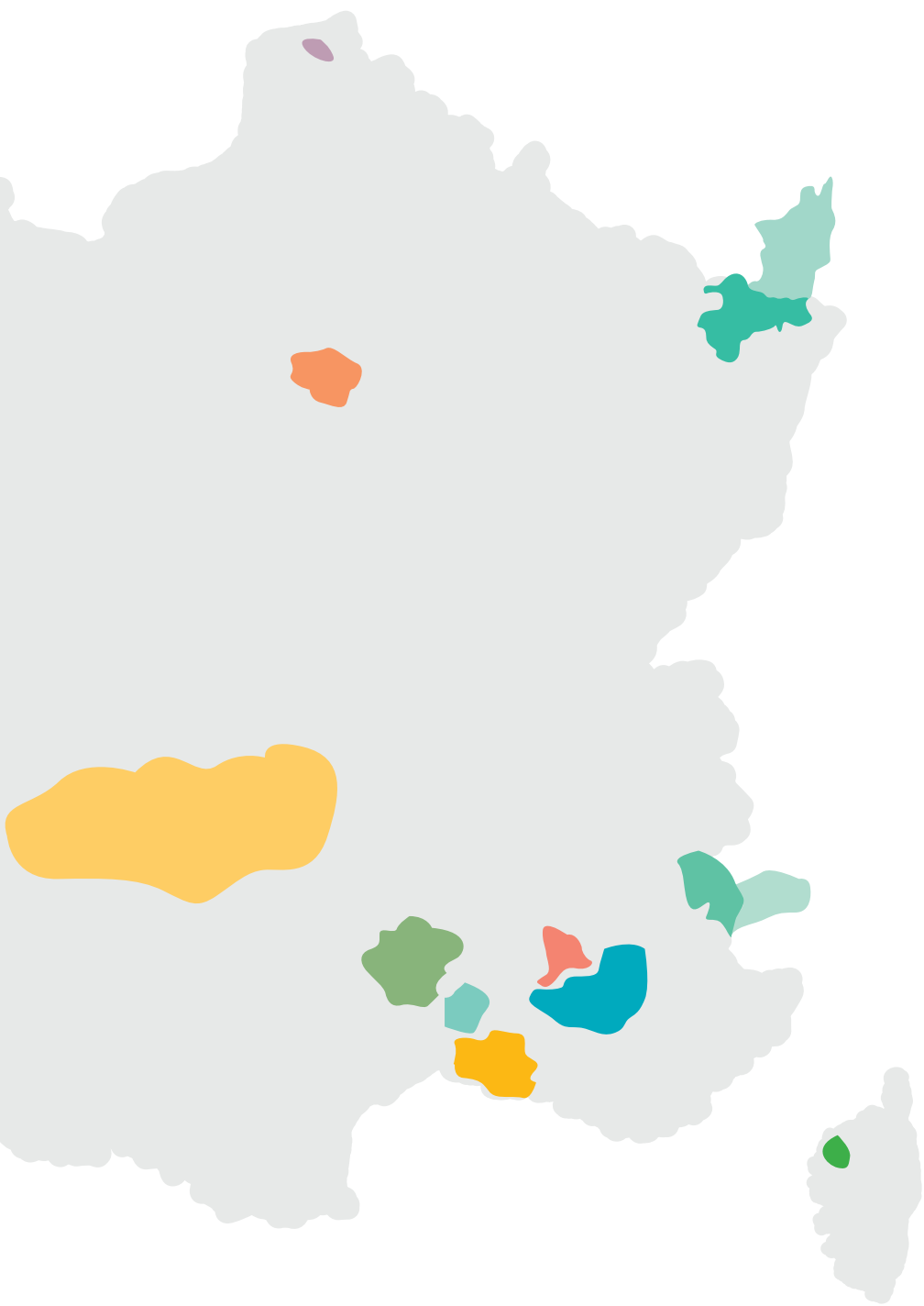
77. Conclusion

79. Annuaire des Réserves de biosphère



- RB de l'archipel de Guadeloupe
- RB des Îles et de la mer d'Iroise
- RB du marais Audomarois
- RB de Fontainebleau et du Gâtinais
- RB transfrontière des Vosges du Nord-Pfälzerwald
- RB du bassin de la Dordogne
- RB des Cévennes
- RB des gorges du Gardon
- RB de Camargue (delta du Rhône)
- RB Luberon-Lure
- RB du Mont Ventoux
- RB transfrontière du Mont Viso
- RB de la vallée du Fango
- RB de la commune de Fakarava

LA CARTE DES RÉSERVES DE BIOSPHERE



INTRODUCTION

LES RÉSERVES DE BIOSPHERE FRANÇAISES SONT FIÈRES DE VOUS PRÉSENTER DES PROJETS PHARES MIS EN PLACE SUR LEURS TERRITOIRES. CES EXEMPLES S'INSCRIVENT PARFAITEMENT DANS LA DYNAMIQUE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ADOPTÉS PAR LES NATIONS UNIES ET PROPOSENT DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LES ATTEINDRE.

Depuis son lancement en 1971, le programme scientifique de l'UNESCO l'Homme et la Biosphère (MAB) porte une vision positive d'un futur commun des femmes et des hommes en harmonie avec la Nature. 20 ans avant le sommet de la Terre de Rio de 1992, il portait déjà les germes d'un développement durable respectueux de toutes les diversités. Les pays membres de ce programme ont construit et négocié à Séville en 1995 une stratégie commune, revue et renforcée en 2015 à Paris, à la croisée des dynamiques sociales et naturelles, qui puisse être mise en œuvre dans des contextes politiques et économiques très variés. Les plans d'action de cette stratégie se déploient en cohérence avec les négociations internationales. Adopté à Lima, le récent plan d'action 2016-2025 s'appuie sur l'Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Stratégie et plan d'action

encouragent des échanges fructueux entre tous les acteurs des territoires, avec les scientifiques, les industriels, les politiques, les ONG et les citoyens. Ils véhiculent un message de Paix selon les valeurs de l'UNESCO. Le programme MAB est en particulier mis en œuvre dans un réseau de territoires spécifiques : les Réserves de biosphère. En 2017, elles sont 669 dans 120 pays. Les Réserves de biosphère expérimentent toutes des trajectoires de développement durable qui encouragent à la fois la conservation d'une biodiversité dynamique et évolutive, le développement d'activités humaines responsables et des démarches de gestion et de gouvernance participatives en lien avec la recherche et l'éducation. Au MAB, nous croyons que la coopération, l'innovation, l'interaction, l'interdisciplinarité sont indispensables pour bâtir ensemble de nouveaux futurs, dans nos territoires et en lien avec les territoires voisins, dans une vision

partagée et internationale. L'implication de la société civile, de la population locale comme du monde des affaires, est le gage d'une appropriation et d'un partage des valeurs du MAB.

En 2017, les 14 Réserves de biosphère françaises couvrent près de 10 % de la surface du territoire métropolitain ; elles sont aussi présentes outre-mer en Polynésie et en Guadeloupe et en transfrontières avec l'Allemagne et l'Italie. Le réseau national MAB France est un espace d'échanges, d'inspiration et d'innovation entre territoires, il co-construit régulièrement de nouvelles expérimentations (Trophées des Réserves de biosphère, réseau d'éco-acteurs,...) et fait l'interface avec les réseaux régionaux (EuroMAB) et internationaux du MAB. Une des forces du MAB repose en effet sur son déploiement à toutes les échelles de territoires.

En France, le programme MAB est décliné dans les Réserves de biosphère en cohérence avec les cadres réglementaires nationaux. Celles-ci s'appuient sur les dispositifs existants de conservation de la biodiversité, de préservation des écosystèmes et de développement durable des territoires (Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, syndicats mixtes,...).

La collaboration avec les gestionnaires de ces espaces est essentielle pour atteindre leurs objectifs. En restant toujours en cohérence avec les missions des espaces concernés, le projet de territoire et la désignation « Réserve de biosphère »

donnent un souffle d'inspiration et d'innovation qui s'appuie sur les valeurs de l'UNESCO et du MAB, encourageant les sites désignés à devenir et rester des sites de référence pour une durabilité en action à toutes les échelles et dans tous les secteurs.

De nombreux exemples le montrent, vivre ou travailler dans une Réserve de biosphère peut être source de fierté. Nos histoires de conservation, de développement durable, de recherche, d'éducation et de partenariat peuvent inspirer au-delà de nos frontières et de nos communautés. Avec le changement climatique et l'évolution préoccupante de la biodiversité, avec l'empreinte toujours plus forte de l'humanité sur la nature, les limites des Réserves de biosphère deviennent plus que des zones de transition. Ce sont maintenant des zones de transmission et de propagation pour partager des solutions et élargir nos zones d'influence pour le bénéfice des générations actuelles et futures et pour la Planète.



Didier Babin

Président du MAB-France
Président du Conseil International
de Coordination du programme
MAB de l'UNESCO



Anne-Caroline Prévot

Vice-Présidente
du MAB-France

POUR DONNER VIE À LEURS PROJETS, LES RÉSERVES DE BIOSPHERE PEUVENT S'APPUYER SUR LE SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ, À TRAVERS SON RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Ca y est ! Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'Agence française pour la biodiversité existe. Elle va mettre son large spectre de domaines de compétences au service des politiques publiques menées par le ministère de l'Environnement : connaissance, recherche, appui technique, soutien financier, gestion d'aires protégées, contrôle... Mais face aux défis que pose l'érosion de la biodiversité, la société doit aussi se mobiliser. L'Agence sera donc facilitatrice, catalyseur d'énergie, une Agence partenariale et cœur de réseaux.

Pour réussir cela, nous nous appuyerons sur notre expertise technique, mais je revendique aussi une part d'utopie, celle de contribuer à faire émerger un autre modèle de société. La biodiversité est le socle sur lequel nous avons construit depuis toujours notre développement et notre bien-être, socle que nous sommes en train de mettre à mal, sans mesurer les conséquences sur notre avenir si nous n'y prenons garde. Il est encore temps d'agir, avec force et détermination, sans aucun

doute en changeant des habitudes, des processus, des modes d'organisation...

Cette utopie, l'Agence la portera. Mais n'est-elle pas déjà en marche dans bien des endroits, et notamment dans les Réserves de biosphère ? J'ai entendu un jour Robert Barbault citer Paul Valéry, se félicitant que « le temps du monde fini commence »* car cela ouvrirait selon lui le temps du partage et de la solidarité. Un beau programme !

* Comme l'a rappelé Robert Barbault, Paul Valéry ne parlait pas de la finitude de la biosphère au sens écologique du terme, mais du fait que les humains se déplaçaient partout sur terre, mais Robert avait trouvé, à juste raison, que la formule s'appliquait aussi bien à la finitude de notre planète.



Christophe Aubel

Directeur général
Agence française pour la
biodiversité

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





**LE RÉSEAU
MAB FRANCE,
UN SOUTIEN
IMPORTANT
POUR LA GESTION
DES RÉSERVES
DE BIOSPHÈRE**



LE MASTER MAB

À L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Les Réserves de biosphère sont de formidables terrains pour la formation au développement durable. C'est pourquoi l'Université Paul Sabatier de Toulouse a travaillé en partenariat avec le MAB France pour concevoir le master MAB. Il forme de futurs gestionnaires de territoires et d'espaces protégés, qui pourront entre autres travailler dans des

Réserves de biosphère. Les étudiants en gestion de la biodiversité y sont particulièrement sensibilisés au travail en concertation avec les acteurs locaux.

Pendant quatre mois de cours à l'université, des intervenants, la plupart impliqués dans le MAB France, et des professeurs enseignent aux étudiants des

méthodes de démarches participatives, favorisant l'implication des populations locales dans la gestion territoriale et des espaces protégés. Cette formation leur fournit également des outils pour réaliser des diagnostics territoriaux (inventaires, cartographie, enquêtes, ...). Tous ces enseignements s'appuient sur un projet concret proposé par les acteurs d'une Réserve de biosphère qui jalonnait les quatre mois passés à l'université. Guidés par le coordinateur de la Réserve de biosphère et par des enseignants du Master, les étudiants sont collectivement amenés à expérimenter l'application de connaissances acquises en cours.

LE MASTER MAB EN BREF

- 1 À Toulouse (France)
- 2 Formation d'un an
(de septembre à septembre)
- 3 BAC +5
- 4 16 étudiants maximum

À la fin de ces quatre mois de formation, les étudiants effectuent un stage individuel de six mois pour mettre en pratique leurs compétences et acquérir une première expérience professionnelle. Le master MAB est une formation francophone, qui s'adresse à des étudiants en cinquième année universitaire ou en formation continue

LE PROJET DE TERRAIN RÉALISÉ DANS LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DES CÉVENNES

Les étudiants de la promotion 2013-2014 ont réalisé leur projet collectif dans la Réserve de biosphère des Cévennes, où ils devaient trouver une solution pour atténuer les conflits d'usage dans les gorges du Chassezac. Tous les étés, les touristes affluent en nombre pour pratiquer des sports d'eau dans la rivière, en particulier le canyoning. Cette activité est peu compatible avec l'exploitation hydroélectrique de la rivière, gêne les riverains en cas de surfréquentation et inquiète les naturalistes. Les étudiants avaient donc pour rôle de réaliser des enquêtes auprès de tous les acteurs concernés afin de trouver des pistes pour permettre la cohabitation de tous les usagers de la rivière. Le principal objectif était de transformer l'aspect négatif de la surfréquentation touristique en point fort pour le développement économique de la région.



LES GROUPES DE TRAVAIL

DU RÉSEAU

Pour favoriser la collaboration entre les Réserves de biosphère, les coordinateurs se rencontrent régulièrement lors de séminaires pour échanger sur des sujets d'actualité et travailler sur des projets communs. Ces coopérations entre Réserves de biosphère permettent de mutualiser les efforts pour mobiliser des partenaires et obtenir des financements tout en proposant un réseau de réflexion efficace

et représentatif d'un panel de situations. Plusieurs groupes de travail ont ainsi été constitués sur différentes thématiques, comme les forêts ou la pédagogie dans les Réserves de biosphère.

ZOOM SUR LE GROUPE RECHERCHE

Un groupe « Recherche » a vu le jour pour encourager les travaux de recherche en réseau dans les Réserves

de biosphère. Il réunit les coordinateurs des Réserves qui souhaitent aborder les enjeux de leur territoire sur un plan scientifique. D'autres gestionnaires et des chercheurs participent également à ces séminaires pour apporter leur éclairage et proposer des pistes de réflexion sur une thématique donnée. Les rencontres entre gestionnaires et chercheurs sont organisées lorsqu'un sujet commun émerge sur plusieurs territoires ou lorsqu'une approche nouvelle est préconisée par les textes qui guident et encadrent l'action des Réserves de biosphère.



Lors de ces réunions, des présentations portant sur un champ disciplinaire émergent peuvent être l'objet de discussions et présenter un intérêt innovant dans la gestion des Réserves de biosphère.

Depuis 2015, le groupe Recherche travaille plus particulièrement sur l'apport du concept de services écosystémiques pour les Réserves de biosphère. Des premières pistes de réflexion ont été proposées par le projet de terrain de la promotion du master MAB 2015-2016 (*voir page 14 pour en savoir plus sur cette formation*).

Les étudiants se sont penchés collectivement sur l'utilisation de ce concept pour la gestion et l'évaluation des Réserves de biosphère. Par la suite, trois Réserves de biosphère se sont portées volontaires pour accueillir des stagiaires et approfondir le sujet sur leur territoire.



C'est ainsi que la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, la Réserve de biosphère du marais Audomarois et la Réserve de biosphère des gorges du Gardon ont servi de laboratoire à trois étudiants de Master 2. Pendant six mois, ils ont enquêté auprès des habitants, des gestionnaires, des agriculteurs, ou encore des touristes, pour recueillir la perception du concept par les personnes en contact avec les écosystèmes. Utilisant une méthodologie commune dans des contextes différents, ils ont testé des outils d'évaluation

qui pourraient être utilisés par les coordinateurs pour la gestion et la communication sur leur territoire. Les résultats ont été comparés et discutés lors d'un atelier de restitution rassemblant notamment des coordinateurs des Réserves de biosphère, des chercheurs issus de disciplines diverses, des gestionnaires et des étudiants. Cet atelier a fait émerger de nombreuses réflexions et a permis de définir les suites à donner à ce projet, avec notamment des propositions d'expérimentation sur d'autres territoires.

POURQUOI TRAVAILLER EN RÉSEAU ?

- 1 Une plus grande force de réflexion et de proposition.
- 2 Des recherches de financements facilitées.
- 3 Des réflexions croisées entre gestionnaires et chercheurs plus stimulantes.
- 4 La déclinaison d'une même problématique dans différents contextes.



LES TROPHÉES

DES RÉSERVES DE BIOSPHÈRE

Chaque année, les Réserves de biosphère françaises récompensent des projets portés par les acteurs de leur territoire. Les Trophées des Réserves de biosphère permettent de distinguer des initiatives originales dans le domaine du développement durable et emblématiques des valeurs du programme MAB. Pour pouvoir participer, les personnes morales ou physiques doivent présenter un projet qui correspond aux enjeux des Réserves de biosphère et s'inscrit dans l'une des cinq thématiques suivantes :

- Maintenir la diversité et la qualité des milieux naturels.
- Favoriser une agriculture locale et responsable.
- Améliorer la mobilité des personnes.
- Développer l'écocitoyenneté.
- Innover dans le recyclage des déchets et les énergies propres.

Pour s'inscrire, les participants répondent à un appel à candidatures diffusé sur internet et dans les journaux locaux.



Ils doivent remplir un court dossier pour présenter leur projet et expliquer en quoi il contribue à l'amélioration des relations entre l'Homme et la nature sur le territoire. Tout le monde peut participer au concours, à condition que l'activité proposée soit exercée au sein de la Réserve de biosphère organisatrice. Depuis sa création, les réserves ont reçu des candidatures très diversifiées, provenant d'entreprises, d'associations, de particuliers, de collectivités locales, d'écoles... Autant de visions différentes du territoire qui engendrent des initiatives variées.

Les lauréats (et parfois les porteurs de projets non retenus) sont invités à une cérémonie de remise des Trophées, au cours de laquelle ces initiatives sont récompensées par une dotation,

pour aider à leur mise en œuvre. La remise de ces Trophées offre une occasion de mettre en lumière le travail des acteurs locaux qui contribuent au dynamisme de leur Réserve de biosphère. Elle permet aussi à ces personnes de se rencontrer, d'échanger sur leur engagement et de créer des opportunités pour travailler en réseau. Les Trophées des Réserves de biosphère ont été imaginés en 2012 par la Réserve de biosphère du Luberon-Lure. Depuis, le concept a été adopté par d'autres réserves et sept Réserves françaises ont décerné ces Trophées en 2016 (marais Audomarois, Camargue (delta du Rhône), Cévennes, bassin de la Dordogne, Fontainebleau et Gâtinais, gorges du Gardon, archipel de Guadeloupe).

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 Un coup de projecteur sur des initiatives locales exemplaires.
- 2 Des rencontres entre des acteurs du territoire qui partagent les mêmes valeurs.

LAURÉAT DES TROPHÉES 2016 DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DES GORGES DU GARDON : L'ASSOCIATION CITRE

CITRE (Citoyens pour la Transition et la Reconversion Énergétique) est une association qui vise à fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet pionnier : l'installation d'une unité photovoltaïque sur le toit de l'école d'un village de l'Uzège. Pour cela une Société Participative Locale va être créée pour financer l'ouvrage de production d'énergie renouvelable. Des citoyens, des collectivités, des entreprises ou des associations pourront participer au capital de la société. L'école choisie pour accueillir ce projet est déjà engagée dans une démarche de développement durable et l'association souhaite renforcer cet engagement en réalisant des interventions régulières sur le thème de l'environnement. L'objectif de l'association est aussi de rassembler tous les acteurs locaux autour de ce projet en organisant des rencontres, des formations, et des réunions publiques pour encourager les habitants, les élus et les entrepreneurs à s'impliquer.

D'AUTRES LAURÉATS

LAURÉATS DES TROPHÉES DES RÉSERVES DE BIOSPHERE

- 1 **Nature cachée d'Haut-Arques** dans la Réserve de biosphère du Marais Audomarois (cf page 68).
- 2 **Association Radooo** dans la Réserve de biosphère des îles et de la mer d'Iroise (cf page 64).

CHAQUE ANNÉE,
LES RÉSERVES
DE BIOSPHERE
FRANÇAISES
RÉCOMPENSENT
DES PROJETS PORTÉS
PAR LES ACTEURS DE
LEUR TERRITOIRE





QUAND LES ACTEURS S'ENGAGENT VERS **LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Pour accélérer et renforcer leur transition écologique, plusieurs Réserves de biosphère françaises s'appuient sur des réseaux d'éco-acteurs et les encouragent dans leurs démarches de progrès. Il s'agit

d'acteurs socio-économiques motivés et engagés à progresser en matière d'environnement et de développement durable. Ces entreprises ou ces associations sont reconnues par la Réserve

de biosphère et bénéficient de l'image positive de l'UNESCO et de la Réserve de biosphère. Pour cela, ils signent une charte montrant leur adhésion aux valeurs qu'elle porte et prennent des engagements concrets et mesurables en terme de développement durable et de conservation de la biodiversité pour leur activité.

LE RÉSEAU DES ÉCO-ACTEURS DÉCLOISONNE LES DOMAINES D'ACTIVITÉS ET **FAVORISE LES INTERACTIONS** À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Tous types d'acteurs sont concernés, dans des secteurs d'activités très variés, montrant que le développement durable est bien l'affaire de tous. Les étapes de progression de chaque acteur sont discutées au sein d'un comité qui rassemble des acteurs locaux (éco-acteurs et futurs éco-acteurs potentiels), des représentants des filières économiques, ainsi que des acteurs porteurs d'enjeux environnementaux, culturels, sociaux, éducatifs et scientifiques. Toutes ces personnes sont choisies pour représenter la diversité des points de vue au sein de la Réserve de biosphère et pour s'assurer de la validité des engagements pris et de leur mise en œuvre. Chaque signataire de

la charte détermine les objectifs qu'il souhaite se fixer en fonction de sa branche d'activité et de la marge de progrès dont il dispose. Il doit ensuite renouveler son adhésion au réseau tous les deux ans en présentant publiquement les efforts accomplis, les résultats obtenus, et les difficultés rencontrées.

En cas de manquement à ces engagements, l'éco-acteur peut être exclu du réseau. Le collectif des éco-acteurs, riche de sa diversité et des valeurs partagées décroïssonne les domaines d'activité et favorise les interactions à l'échelle du territoire.

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 Création d'un réseau d'acteurs du territoire qui partagent les mêmes valeurs.
- 2 Une multitude de vitrines concrètes pour la Réserve de biosphère.
- 3 Une démarche de progrès basée sur l'adhésion.
- 4 Un moyen positif d'encadrer l'utilisation de l'image « Réserve de biosphère »

**L'EXEMPLE DE
LA CHARTE
DES ÉCO-ACTEURS**

DE LA RÉSERVE
DE BIOSPHÈRE
DU MONT VENTOUX

La Réserve de biosphère du Mont Ventoux a été la première à tisser un lien étroit avec ses acteurs locaux au travers d'une charte d'engagement.

En signant cette charte, les entreprises affirment leur attachement aux valeurs du programme MAB et deviennent adhérentes de la Réserve de biosphère. Dans ce document, plusieurs pistes de réflexion sont proposées aux éco-acteurs pour les aider à progresser vers des pratiques plus durables et à formuler leurs engagements.

Ces propositions sont organisées autour de grandes thématiques, telles que :

L'EAU

Préserver les zones humides, valoriser les milieux aquatiques comme espaces de diversité biologique, maîtriser la consommation d'eau, préserver la qualité de l'eau, ...

LES TRANSPORTS

Sensibiliser à l'éco-mobilité, ..

LES DÉCHETS

Préserver la qualité de l'air, du sol et des paysages, réduire l'empreinte écologique, réduire les facteurs de dégradation des milieux naturels, ...

L'ÉNERGIE

Utiliser les ressources locales.

LE PATRIMOINE

Valoriser et partager les savoir-faire, maintenir les traditions, sensibiliser différents publics à une meilleure connaissance de ces espaces et à leur protection, préserver et valoriser la diversité biologique, ...

LE RÉSEAU

Accompagner et valoriser la Réserve de biosphère, enrichir le réseau et sa vie collective, capitaliser les expériences, transmettre ses acquis au réseau, ...

Grâce à un travail d'animation dynamique, le réseau doit permettre aux éco-acteurs de se rencontrer régulièrement pour partager leur expérience, leurs difficultés et leurs ambitions, et d'échanger sur des thématiques communes. L'objectif est de créer des liens pour les amener à travailler ensemble.

PLUS D'INFOS :
<http://www.mab-france.org/>
Rubrique Éco-acteurs

UNE CONCERTATION EXEMPLAIRE

POUR LA DERNIÈRE ARRIVÉE DU RÉSEAU

LE COMITÉ MAB FRANCE APPORTE UN SOUTIEN IMPORTANT POUR GUIDER LES FUTURES RÉSERVES DE BIOSPHERE DANS L'ÉLABORATION DE LEUR DOSSIER DE CANDIDATURE. LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DES GORGES DU GARDON A BÉNÉFICIÉ DE SES CONSEILS ET RÉALISÉ UN TRAVAIL DE CONCERTATION EXEMPLAIRE DEPUIS LE LANCEMENT DU PROJET JUSQU'À SA DÉSIGNATION EN RÉSERVE DE BIOSPHERE PAR L'UNESCO.

Le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon (SMGG)⁽¹⁾ a souhaité associer le plus tôt possible l'ensemble des acteurs du territoire dans le projet de construction de la Réserve de biosphère. L'objectif était de les encourager à s'engager pour la mise en œuvre des objectifs et des actions définis dans le dossier de candidature. Pour cela, un dispositif de concertation a été soigneusement planifié pour que chacun prenne conscience de son rôle dans la réserve. Le SMGG a été épaulé par des chercheurs du comité MAB France tout au long de ce processus.

Cinq réunions d'information ont tout d'abord été organisées, pour lesquelles chaque foyer situé dans la zone pressentie de la future réserve a reçu un courrier d'invitation. Ces réunions, co-animées par le président du SMGG et un membre du comité MAB France, avaient pour but de présenter le projet de Réserve de biosphère aux citoyens et de répondre à leurs interrogations. Au total, 300 personnes ont assisté à ces présentations qui favorisaient des discussions ouvertes.

Par la suite, douze habitants du territoire se sont portés volontaires pour accueillir chez eux des réunions, inspirées des techniques de vente à domicile. Chaque hôte a reçu une douzaine de personnes (choisies parmi son cercle d'amis ou familial) pour engager un débat et recueillir la perception des citoyens sur leur territoire. Ces réunions, où la parole était plus libre que dans une grande

assemblée, ont renforcé le diagnostic qui avait été effectué lors de l'étude de faisabilité. Elles ont également permis de définir avec les citoyens les grands thèmes à traiter dans le plan d'actions de la future Réserve de biosphère. Pour aller plus loin dans la discussion sur les enjeux de la future réserve, une journée de concertation reposant sur la méthode du « Town Hall Meeting » a été organisée.





Les 80 personnes présentes étaient invitées à proposer des actions à mener dans les 10 prochaines années pour un développement durable du territoire. Deux thèmes (l'agriculture et l'urbanisme) sont particulièrement ressortis lors de cette journée de concertation. Chacun d'eux a fait l'objet d'un atelier ARDI (acteurs-ressources-dynamiques-interactions) pour permettre aux acteurs concernés par ces sujets de partager leur point de vue et d'émettre des pistes d'actions concrètes.

Enfin, un dernier atelier a rassemblé des acteurs déjà impliqués dans les étapes précédentes pour mener une réflexion commune sur le zonage de la future Réserve de biosphère. Grâce à cette démarche participative, la délimitation qui avait été initialement pressentie a été complètement remodelée et

14 nouvelles communes (en plus des 12 déjà incluses dans le périmètre) ont été impliquées dans le projet.

Le SMGG a été intégré au réseau MAB France dès le lancement du projet de candidature de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon. Ainsi, il a pu bénéficier des conseils de ses homologues dans les autres Réserves de biosphère françaises, notamment au travers de visites sur le terrain. Le MAB France a aussi fourni un appui logistique et technique, particulièrement pour la mise en œuvre des démarches participatives.

⁽¹⁾ SMGG = structure de coordination de la RB des gorges du Gardon

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 Une mobilisation des acteurs locaux dès le lancement du projet de candidature.
- 2 Un soutien du réseau MAB France qui apporte son expérience aux Réserves de biosphère candidates.







LES RÉSERVES DE BIOSPHERE **EN ACTION**

GÉRER

LE TERRITOIRE
AU CŒUR DES ACTIONS
DE CONSERVATION

GÉRER

MONT VENTOUX



C'EST EN VERT ET BLEU

QUE ÇA SE TRAME

LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DU MONT VENTOUX A RECENSÉ
ET CARTOGRAPHIÉ SA TRAME VERTE ET BLEUE POUR PERMETTRE
AUX COMMUNES D'AMÉNAGER LE TERRITOIRE DE FAÇON
DURABLE GRÂCE À UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE SON
FONCTIONNEMENT ÉCOLOGIQUE.

Pour aider les communes à remplir leurs obligations en faveur d'un développement équilibré du territoire, dans le respect de la protection de la biodiversité, la Réserve de biosphère du Mont Ventoux avec le concours du Syndicat Mixte Comtat-Ventoux et de la communauté de Communes Pays-Vaison-Ventoux (en charge des Schémas de Cohérence Territorial), a produit un kit « Trame Verte et Bleue du Mont Ventoux » qui leur est distribué gratuitement. Grâce à ce travail, toutes les communes disposent maintenant d'une cartographie unique et détaillée des réseaux écologiques, qui leur permet de travailler ensemble pour l'aménagement durable du territoire. Les lieux de vie principaux et les axes de déplacement les plus importants ont été recensés pour un grand nombre d'espèces. Les espaces porteurs d'une qualité écologique remarquable, comme certains vieux îlots forestiers, des cours d'eau préservés des pressions anthropiques ou encore des éboulis au sommet du massif, ont été cartographiés. Le but n'est pas de mettre ces espaces sous cloche, mais de pouvoir réaliser des choix concernant l'aménagement du territoire, éclairés par de solides connaissances de son fonctionnement écologique.

La définition de la Trame Verte et Bleue de la Réserve de biosphère du Mont Ventoux a impliqué un important travail de concertation avec tous les acteurs

QU'EST-CE QUE LA TRAME VERTE ET BLEUE ?

C'est un outil qui permet de déterminer les fonctionnalités écologiques à plusieurs échelles territoriales. Elle va plus loin que les approches ponctuelles de protection de la biodiversité utilisées jusque là et prend en compte l'évolution des besoins des différentes espèces dans l'espace et le temps. Pour définir la Trame Verte et Bleue, il faut identifier les réservoirs de biodiversité, où les espèces accomplissent tout ou une partie de leur cycle de vie, et les corridors écologiques qui connectent les réservoirs et permettent le déplacement de ces espèces. L'inventaire de ces fonctionnalités écologiques n'est pas exhaustif mais doit être représentatif du plus grand nombre d'espèces. Depuis 2010 la Trame Verte et Bleue est inscrite dans la loi d'engagement national pour l'environnement et doit donc être définie lors de l'élaboration des documents de planification et dans les plans locaux d'urbanisme.



du territoire. En plus des connaissances apportées par les experts scientifiques, des groupes de travail composés de représentants des chasseurs, des agriculteurs, des associations environnementales et des services de l'État ont été mobilisés pour identifier et valider les zones de biodiversité. Les activités agricoles occupant une place importante dans la Réserve de biosphère, la Chambre d'Agriculture a été sollicitée pour que les interactions entre l'agriculture et la préservation de la biodiversité soient particulièrement prises en compte dans la Trame Verte et Bleue. Des rencontres avec les agriculteurs du territoire ont permis de réaliser un état des lieux de l'activité agricole, de recueillir leur point de vue quant au zonage de la Trame Verte et Bleue et de comprendre leurs besoins en termes d'outils pour son application.

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 La mise à disposition des communes d'un kit « clés en mains » et de conseils pour l'utiliser au mieux.
- 2 Une mutualisation de moyens financiers et humains pour réaliser un outil homogène sur une grande échelle.
- 3 La concertation avec tous les acteurs du territoire concernés pour prendre en compte la diversité des activités et des enjeux.



UN BOL D'AIR

POUR LES DÉTENU·ES

POUR ATTÉNUER LES CONDITIONS DE VIE DIFFICILES DES DÉTENU·ES DE LA MAISON D'ARRÊT DE LA VILLE DE NÎMES, LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DES GORGES DU GARDON A NOUÉ UN PARTENARIAT AVEC L'ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE. LA RÉSERVE PROPOSE AUX DÉTENU·ES DE PARTICIPER À DES CHANTIERS D'ENTRETIEN DU MILIEU NATUREL ET LEUR PERMET AINSI DE SORTIR DE L'ENVIRONNEMENT CARCÉRAL PENDANT UNE JOURNÉE.

La maison d'arrêt de Nîmes est la plus surpeuplée de France, ce qui pèse fortement sur les conditions de détention et de réinsertion des détenus. Pour aider à atténuer ces conditions de vie difficiles, la Réserve de biosphère des gorges du Gardon propose aux détenus des activités de sensibilisation à la protection des milieux naturels. Elle leur offre la possibilité de participer pendant une journée à des chantiers de nettoyage de la garrigue et des berges. Les prisonniers collectent les déchets et débroussaillent ces sites protégés et bénéficient en échange d'une visite guidée des milieux naturels. Ces sorties leur donnent l'occasion de s'échapper de l'environnement carcéral pendant une journée et permettent à la structure gestionnaire de la Réserve de biosphère d'entretenir les espaces protégés dont elle a la charge.

Ces journées d'activités sont organisées quatre à cinq fois par an grâce à une convention signée entre la Réserve de biosphère des gorges du Gardon et la maison d'arrêt de Nîmes. À chaque fois, ce sont six détenus en fin de peine qui bénéficient de ces sorties, encadrés par des surveillants pénitentiaires et par un technicien-animateur de la Réserve de biosphère.

En parallèle, la Réserve de biosphère des gorges du Gardon sensibilise les maires et encourage les communes associées à proposer des postes de travaux d'intérêt général. Ils constituent des alternatives à la détention pour les personnes

condamnées à des petites peines et offrent plus de perspectives de réinsertion.

ÉCHAPPER À L'ENVIRONNEMENT CARCÉRAL L'ESPACE D'UNE JOURNÉE ET PRÉPARER SA RÉINSERTION

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 Des sorties à forte utilité sociale pour les détenus.
- 2 La possibilité de réaliser des travaux nécessaires pour la Réserve de biosphère.
- 3 Une sensibilisation auprès d'un public privé de nature à la protection de l'environnement.



RÉSERVE
DE BIOSPHÈRE

**BASSIN DE
LA DORDOGNE**

QUAND LA NATURE REPREND SES DROITS

LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DU BASSIN DE LA DORDOGNE A MENÉ PLUSIEURS OPÉRATIONS DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE VISANT À RECONQUÉRIR DES ESPACES DÉGRADÉS ET À AMÉLIORER LA QUALITÉ GLOBALE DE LA RIVIÈRE. PLUS D'UNE TRENTAINE D'OPÉRATIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES, DONT LA PLUS AMBITIEUSE CONCERNE LA RENATURATION COMPLÈTE D'UNE ANCIENNE GRAVIÈRE QUI A PERMIS DE RECONSTITUER UN ESPACE ALLUVIAL À FORT POTENTIEL DE BIODIVERSITÉ.

La Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne accueille la deuxième plus grande chaîne de barrages de France avec près de 60 ouvrages. Pour réduire l'impact de ces nombreux barrages sur les milieux aquatiques et sur les usages de l'eau, une association a été créée en 2013 par EDF et EPIDOR. Appelée Initiatives Biosphère Dordogne (IBD), elle intervient dans l'ensemble de la Réserve de biosphère pour apporter son soutien aux études, suivis écologiques, actions de recherche, interventions et acquisitions sur les cours d'eau. Le programme d'actions permet notamment de restaurer des bras morts et des annexes fluviales, de reconquérir des milieux naturels pour rétablir une continuité écologique, d'effacer des obstacles à la migration des poissons et de mener des actions culturelles et pédagogiques. À travers cette association, EDF a apporté son soutien pour l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques puisque l'entreprise s'est engagée à une participation financière de 2,6 millions d'euros sur trois ans. EPIDOR a apporté son expertise technique et sa connaissance du territoire pour sélectionner les actions à mener prioritairement et accompagner les maîtres d'ouvrage dans leurs projets.

RETOUR D'EXPÉRIENCE : RESTAURATION ÉCOLOGIQUE D'UNE ANCIENNE GRAVIÈRE

La renaturation d'une ancienne gravière, plus de 20 ans après la fin de son exploitation, constitue un des projets phares du programme IBD. L'état des lieux réalisé en amont a montré que l'extraction du gravier

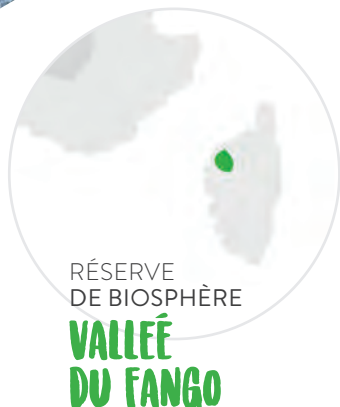
pendant plusieurs décennies dans cet espace alluvial de 16 hectares avait causé un dysfonctionnement durable de la rivière, notamment en entraînant l'affaissement de son lit. Les habitats naturels étaient confrontés à des processus de banalisation, et particulièrement à la fermeture du milieu. Après démantèlement des engins et matériels, la topographie du site a été complètement remodelée pour qu'il puisse de nouveau exprimer son potentiel biologique. Les travaux ont notamment conduit à la création d'un bras mort. Pour limiter l'implantation d'espèces exotiques, les sols ont également été revégétalisés. Ce projet de renaturation a pu être entrepris grâce à l'acquisition de l'ancienne gravière de Veyrignac par la communauté de communes du Pays de Fénélon, avec l'aide d'IBD et de l'Agence de l'eau.

(1) EDF = Électricité de France

(2) EPIDOR = Établissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne, structure de coordination de la Réserve de biosphère.

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 Pérénnisation d'un partenariat qui permet la mise en œuvre d'actions pour améliorer la qualité environnementale.
- 2 Meilleure intégration de l'activité hydroélectrique dans le bassin de la Dordogne.



UN CONTRAT POUR **REDONNER VIE À LA RIVIÈRE**

POUR CONDUIRE UNE GESTION EXEMPLAIRE DE LA RESSOURCE EN EAU DANS LE BASSIN VERSANT DU FANGO, LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE A INITIÉ UNE DÉMARCHÉ DE GESTION CONCERTÉE DE LA RESSOURCE À TRAVERS LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT DE RIVIÈRE. IL RÉUNIT DES USAGERS, DES SERVICES DE L'ÉTAT, DES ASSOCIATIONS ET DES FINANCEURS AUTOUR D'UNE MÊME TABLE, POUR DÉCIDER D'ACTIONS CONCRÈTES À MENER AFIN DE PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU.

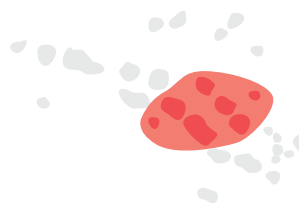
La gestion de l'eau du Fango est un enjeu déterminant de la Réserve de biosphère : ce beau fleuve méditerranéen à la qualité d'eau exceptionnelle abrite une biodiversité originale et plusieurs espèces endémiques. Mais en période d'étiage, alors que les eaux sont basses, il est soumis à une forte fréquentation de baigneurs et à des prélèvements d'eau domestique accrus liés à la fréquentation touristique. La Réserve de biosphère a souhaité prendre des mesures pérennes pour gérer et préserver la ressource en eau. Il fallait à la fois limiter les conflits d'usage et réduire les différentes pressions exercées sur la rivière du Fango. Pour cela, un contrat de rivière a été élaboré, clarifiant les objectifs à atteindre avec les acteurs concernés (représentants des services de l'État, d'établissements publics, de financeurs, d'associations et d'usagers), et planifiant sur cinq ans les actions à mener. La Réserve de biosphère a été pionnière pour la mise en place d'une telle démarche en Corse, et d'autres initiatives s'engagent depuis.

Les actions définies par le contrat de rivière concernent la lutte contre la pollution (assainissement domestique), l'amélioration des connaissances sur la biodiversité et sa protection, la gestion des risques liés aux crues, la préservation de la ressource en eau et la sensibilisation des acteurs locaux. Une animatrice dédiée veille à leur mise en œuvre, directement et en apportant un appui aux maîtres d'ouvrage. La gestion de l'eau a été significativement améliorée,

en particulier en été lorsque la pression due aux activités humaines et aux prélèvements est la plus forte. À tel point que ce succès sera récompensé par l'obtention d'un label « Rivière Sauvage ». Le cours d'eau est ainsi devenu un site pilote pour concilier les activités humaines et la conservation de la biodiversité en Corse. Pour continuer à remplir les objectifs du contrat, les actions à mener en priorité visent à préserver la ressource en eau par des pratiques plus économes et à trouver des alternatives à la prise en rivière pour l'alimentation en eau des communes. Une étude hydrobiologique va également être réalisée.

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 Concertation des acteurs du territoire et des financeurs pour aborder ensemble la problématique de l'eau, identifier les enjeux et fixer des objectifs.
- 2 Un plan d'actions sur cinq ans, renouvelable, pour une gestion pérenne de la ressource en eau.
- 3 Un projet précurseur dont les résultats ont inspiré d'autres initiatives.



RÉSERVE
DE BIOSPHÈRE
**COMMUNE
DE FAKARAVA**

TE PUKE ORA NO FAKARAVA*

DEPUIS LE CLASSEMENT EN 1977 DE L'ATOLL DE TAIARO À DES FINS DE CONSERVATION, LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE A ÉTÉ ÉTENDUE À L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE DE FAKARAVA POUR DEVENIR UN TERRITOIRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. LA POPULATION EST AUJOURD'HUI PLEINEMENT IMPLIQUÉE DANS LA GESTION DE LA RÉSERVE.

A sa création en 1977, la Réserve de biosphère de Fakarava ne couvrait qu'un seul atoll de la Polynésie française : Taïaro. Cet atoll présente un lagon totalement fermé et ne communique avec la mer que lors de fortes houles. Cette spécificité entraîne une biodiversité remarquable, tout à fait particulière. Taïaro est cependant complètement inhabité.

Aussi, après adoption de la stratégie de Séville et du Cadre statutaire en 1995, le MAB France a étudié les possibilités d'agrandir cette Réserve de biosphère avec les autorités de Polynésie française et l'aide des scientifiques. Il était nécessaire de la mettre en conformité avec les nouveaux critères pour la maintenir dans le réseau mondial. La Réserve de biosphère a donc été étendue en 2006 à toute la commune de Fakarava. Ses sept atolls (dont Taïaro) sont maintenant compris dans la Réserve. Beaucoup de travail a été mené pour impliquer les populations locales dans la gestion durable des ressources naturelles et pour que l'agrandissement de la Réserve de biosphère soit approuvé par tous les acteurs concernés. Le comité de gestion est présidé par le maire de la commune de Fakarava.

Grâce à cette nouvelle délimitation, la diversité des atolls polynésiens est maintenant représentée dans la Réserve de biosphère avec des atolls de superficies et de formes variables, dont les lagons présentent un nombre plus ou moins grand de passes. Certains sont inhabités ou peuplés de façon transitoire.

L'atoll de Fakarava, est devenu le plus touristique, profitant notamment de la notoriété liée à sa désignation par l'Unesco.

En 2016, une nouvelle modification de la Réserve a été décidée à la suite d'un long processus de consultation, auquel les 1581 habitants de la commune ont participé. La nouvelle surface de la Réserve de biosphère est de 19 867,35 km² et l'immense partie océanique située entre les atolls, classée en zone tampon, dispose désormais d'un statut en droit polynésien.

*La Réserve de biosphère de la commune de Fakarava en tahitien (Puke Ora signifie préserver la vie)

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 L'implication de l'intégralité des habitants dans les processus de concertation.
- 2 Une bonne collaboration entre les autorités de la Polynésie française et le MAB France pour la réalisation de ce projet ambitieux.

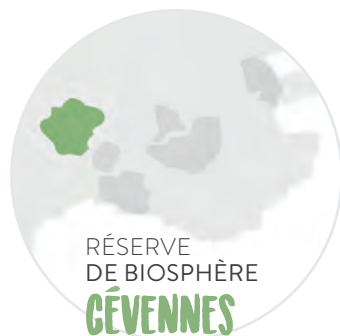
EXPÉRIMENTER

VERS UN
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

EXPÉRI-
-MENTER



© Laurent Bélier / Parc national des Cévennes



DE TOUTES LES MATIÈRES, **C'EST LA LAINE** **QU'ILS PRÉFÈRENT**

LE PARC NATIONAL DES CÉVENNES, STRUCTURE GESTIONNAIRE DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE, ACCOMPAGNE DES ÉLEVEURS OVINS, DES ARTISANS ET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE LA RÉGION DANS LEURS RÉFLEXIONS ET INITIATIVES LIÉES À L'EXPLOITATION DE LA LAINE. CELLE-CI POURRAIT PERMETTRE AUX ÉLEVEURS DE DIVERSIFIER LEUR PRODUCTION ET AINSI DE S'AFFRANCHIR DE LEUR DÉPENDANCE AUX SUBVENTIONS EUROPÉENNES. ELLE POURRAIT ÉGALEMENT CRÉER UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE AUTOUR DES DIFFÉRENTS MÉTIERS DE LA FILIÈRE.



© Patrick Mayet

Dans les Cévennes, une réflexion est menée afin de trouver des moyens de revaloriser la laine produite par les éleveurs ovins. Cette fibre animale constitue une matière première pour divers secteurs comme l'habillement et l'ameublement et c'est également un très bon isolant qui pourrait être utilisé dans l'habitat. Travailler la laine sur le territoire pour lui permettre d'acquérir une valeur ajoutée représente une opportunité intéressante de développement économique local. Actuellement, la tonte des moutons coûte plus cher aux éleveurs qu'elle ne leur rapporte par la vente de laine brute. En valorisant cette ressource, elle pourrait générer un revenu d'appoint pour les éleveurs, afin de les aider à vivre de leur production et les rendre moins dépendants des subventions européennes.

Un groupe de travail a été constitué pour faire des propositions et trouver des débouchés pour la laine produite dans les Cévennes. Il est composé d'une quinzaine d'éleveurs, d'artisans, d'animateurs et

porteurs de projets. Plusieurs pistes ont été explorées quant aux possibilités de valorisation : la vente de la laine brute, la vente de produits semi-transformés ; et la vente de produits finis. Les attentes et besoins de la filière ont aussi été étudiés. Il est par exemple apparu qu'une demande pour la laine locale existe, à condition que cette dernière soit triée et tracée. Suite à ces discussions, des initiatives ont commencé à voir le jour. Une journée d'initiation au tri de la laine a été organisée et animée par la Réserve de biosphère.

TRANSFORMER LA LAINE LOCALEMENT POUR LUI DONNER UNE VALEUR AJOUTÉE



D'autres propositions d'actions ont aussi été émises, comme la mutualisation du matériel, la mise en place de chantiers de tonte et de tri collectifs, l'organisation de « café tricot » ou la création d'une boutique associative. Les démarches engagées par les éleveurs et les acteurs qui souhaitent s'associer à leur projet ne sont pas seulement synonymes de

développement économique. Elles permettent aussi de recréer le lien social qui avait été perdu entre les différents acteurs de la filière laine. Pour cela, les éleveurs peuvent bénéficier du soutien de la Réserve de biosphère, au travers du Parc national, qui apporte son appui aux actions de relocalisation de la filière, pour la communication autour de la laine, et dans la recherche d'innovations pour valoriser cette ressource. Un centre des ressources pour l'organisation de formations ou encore la diffusion des connaissances va également être créé.

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 La recréation d'un lien entre les acteurs locaux de la filière pour la relocaliser.
- 2 Une réflexion avec les acteurs de la filière pour comprendre les besoins des professionnels et les attentes des consommateurs.
- 3 Un accompagnement technique des projets.



RÉSERVE
DE BIOSPHÈRE

**LUBERON-
LURE**

DES FORÊTS GÉRÉES À L'UNISSON

POUR FÉDÉRER LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS AUTOUR D'UNE GESTION DURABLE DE LA FORÊT, UNE CHARTE FORESTIÈRE A ÉTÉ ÉLABORÉE DANS LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DU LUBERON-LURE.

ELLE A PERMIS LA CRÉATION D'ASSOCIATIONS SYNDICALES DE GESTION FORESTIÈRE QUI SONT DES PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS POUR UNE GESTION CONCERTÉE ET GLOBALE DE LA FORÊT.

Dans la Réserve de biosphère du Luberon-Lure, la forêt est en majorité privée. La multitude de petits propriétaires et le morcellement foncier ne favorisent pas une gestion concertée et durable du massif forestier. C'est pour remédier à ce problème que la charte forestière Luberon-Lure a été conçue. Elle permet d'accompagner les propriétaires forestiers qui n'ont pas toujours le temps et les connaissances nécessaires pour exploiter leur terrain et de les encourager à mettre en place un plan de gestion à long terme des espaces boisés. Les propriétaires volontaires se regroupent en associations syndicales libres de gestion forestière et décident ensemble des actions qu'ils veulent mettre en œuvre sur la totalité de leurs parcelles.

Grâce à un soutien technique et financier, un plan de gestion est ensuite rédigé. D'une durée minimale de 10 ans, il comprend une partie descriptive du territoire concerné et les mesures de gestion choisies par l'association. Il doit être validé par chacun des propriétaires. Lors de la rédaction du plan de gestion, chaque association peut aborder une multitude de thématiques et mettre l'accent sur un objectif en particulier selon la sensibilité des propriétaires qui la composent. De la valorisation des bois locaux à la préservation de l'environnement, en passant par l'accueil du public, toutes les fonctions des forêts peuvent ainsi être représentées dans les plans de gestion.

La charte forestière Luberon-Lure fournit un cadre de travail pour établir le dialogue entre tous les acteurs concernés par la planification forestière.

LA CHARTE FOURNIT UN ESPACE DE DIALOGUE ENTRE TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS PAR LA PLANIFICATION FORESTIÈRE

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 Un diagnostic de territoire pour définir des objectifs et construire une dynamique collective.
- 2 Une action pédagogique auprès des propriétaires privés pour les intéresser à la gestion forestière.
- 3 Une gestion concertée qui permet de refléter la multifonctionnalité des espaces boisés.

Elle comprend un diagnostic qui permet de définir les thématiques à aborder pour la gestion du territoire et de cibler les sites d'intérêt pour atteindre les objectifs fixés.

Les fiches d'information donnent des clés aux propriétaires forestiers privés et publics pour mieux comprendre les enjeux de la gestion forestière et pour choisir l'orientation qu'ils souhaitent donner au plan de gestion de leurs parcelles.

Enfin, des fiches action proposent et expliquent des mesures concrètes qui peuvent être adoptées par tous les gestionnaires pour répondre aux objectifs du territoire.

Grâce à la charte forestière et à l'animation du territoire, plus de 240 propriétaires privés ont choisi de se regrouper en cinq associations de gestion forestière dans la Réserve de biosphère du Luberon-Lure. Cela permet d'étendre les actions initiées dans les forêts publiques à une plus grande surface. Ces associations redonnent aussi un pouvoir de décision aux acteurs locaux, tout en favorisant les échanges et la création de lien social.



© Aline Salvaudon



RÉSERVE
DE BIOSPHÈRE

CAMARGUE
(DELTA DU RHÔNE)

DES AGRICULTEURS AU

PALMARÈS **FLORISSANT**

CHAQUE ANNÉE, LE CONCOURS PRAIRIES FLEURIES RÉCOMPENSE LES AGRICULTEURS QUI TRAVAILLENT POUR MAINTENIR UN ÉQUILIBRE AGRO-ÉCOLOGIQUE SUR LEURS PRAIRIES DE FAUCHE ET DE PÂTURE. EN CAMARGUE, LES DEUX STRUCTURES GESTIONNAIRES DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE COLLABORENT POUR ANIMER CE CONCOURS À L'ÉCHELLE DU DELTA DU RHÔNE.



parcelles ne doivent être ni semées, ni labourées. Ce sont des prairies fauchées ou pâturées par le bétail, avec une richesse spécifique remarquable. Elles contribuent ainsi à la préservation de la biodiversité en offrant un refuge pour la faune locale.

Ce concours est l'occasion d'affirmer et de valoriser l'identité agricole de la Camargue. Le maintien des prairies, et surtout des pelouses, est un enjeu fort du territoire alors qu'un grand nombre d'entre elles ont disparu au profit de la riziculture, au cours du XX^e siècle. Une biodiversité particulière est inféodée à ces milieux qui doivent maintenant être protégés. L'organisation de ce concours dans la Réserve de biosphère de Camargue représente aussi une opportunité pour les deux structures gestionnaires d'animer ensemble une initiative concrète pour la transition écologique. L'emprise de la Réserve de biosphère inclut deux régions avec des activités et des milieux différents, et il n'est pas toujours aisé de traiter les problématiques globalement.

La Réserve de biosphère de Camargue (delta du Rhône) est une des structures qui organisent le concours Prairies Fleuries à l'échelle locale. Les agriculteurs qui exploitent des prairies permanentes sur son territoire peuvent présenter leur candidature et mettre leur parcelle en compétition pour obtenir un prix d'excellence. Cette récompense distingue la prairie qui présente le meilleur équilibre agro-écologique et valorise ainsi le savoir-faire et les pratiques des agriculteurs. Pour pouvoir participer à ce concours, les

Une visite des parcelles en compétition est effectuée par un jury pluridisciplinaire, composé d'experts en botanique, en agronomie, de spécialistes de la faune sauvage, d'un apiculteur et de représentants de la chambre d'agriculture. Cette visite permet d'évaluer la qualité de la prairie mais aussi de donner des conseils à l'exploitant pour encore améliorer l'équilibre agro-écologique de sa parcelle. Pour classer les prairies, le jury s'appuie sur une fiche de notation des parcelles qui précise la méthode et des critères d'inspection.

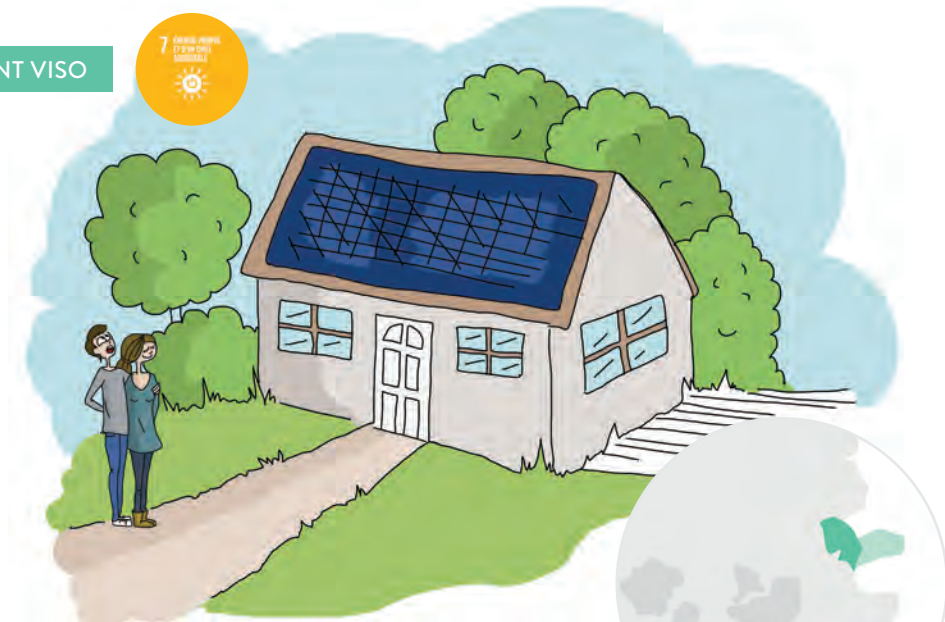


© DR

Le lauréat du concours Prairies Fleuries de Camargue est sélectionné pour participer à l'édition nationale du concours. Les différentes catégories de prairies de fauche et de pâtures sont évaluées par un nouveau jury composé de spécialistes et de lauréats des éditions précédentes. Les meilleures parcelles sont récompensées par un prix d'excellence agro-écologique remis lors du Salon International de l'Agriculture à Paris, mais le plus important pour les agriculteurs est la fierté de voir leur savoir-faire reconnu par des experts.

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 La valorisation du savoir-faire des agriculteurs dont le travail est indispensable à la préservation de la biodiversité pour certains milieux.
- 2 Une dynamique positive créée par la compétition qui pousse les agriculteurs à sans cesse affiner leurs pratiques.
- 3 L'animation du projet par les deux structures gestionnaires de la Réserve de biosphère.



RÉSERVE
DE BIOSPHERE
TRANSFRONTIERE

MONT VISO

DES CITOYENS EN MARCHÉ VERS **LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

POUR ENGAGER LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DU MONT VISO VERS PLUS D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE, ENER'GUIL PROPOSE AUX CITOYENS DE CONTRIBUER À L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES. GRÂCE AUX NOMBREUX ACTIONNAIRES MOBILISÉS, UN PREMIER PROJET DE PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE A VU LE JOUR.

Ener'guil est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif financée grâce aux souscriptions des citoyens, des entreprises et des collectivités de la Réserve de biosphère du Mont Viso. Le capital ainsi collecté, complété par des subventions de la région et un emprunt à la banque, permet d'investir dans des panneaux solaires. Ceux-ci sont installés sur des toitures de bâtiments publics ou privés, après accord du propriétaire et en échange d'un loyer symbolique. L'électricité produite par ces panneaux photovoltaïques est revendue à EDF à un tarif fixé sur 20 ans. Les revenus provenant de la vente d'électricité servent à rembourser les emprunts et les bénéfices sont mis de côté en vue de financer de nouveaux projets.

Les citoyens peuvent s'engager de deux façons dans cette démarche : tout d'abord, en achetant des parts de la société. Chaque part vaut 50 euros et les actionnaires peuvent en prendre autant qu'ils le souhaitent. Afin de réunir le capital suffisant pour démarrer un projet, 200 parts sont nécessaires.

Les personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas s'engager financièrement peuvent mettre la toiture de leur maison à disposition d'Ener'guil. Si elle respecte divers critères de pente, d'orientation, d'ensoleillement et d'agencement, elle pourra accueillir 50 m² de panneaux solaires pour la société coopérative. La Réserve de biosphère a apporté un soutien au projet : un chargé de mission a mis ses compétences et son temps au service d'Ener'guil.

Grâce à la participation d'environ 200 sociétaires et au soutien de la Réserve de biosphère, dix toitures ont déjà été équipées de panneaux solaires par Ener'guil lors de la réalisation de son premier projet. L'énergie renouvelable produite permet de subvenir aux besoins en électricité de 40 foyers (hors eau chaude et chauffage).

Les démarches visant à plus d'indépendance énergétique dans les Réserves de biosphère se multiplient, et une initiative similaire a vu le jour dans la Réserve de biosphère des gorges du Gardon (*cf page 26*).

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 Une initiative citoyenne pour laquelle chacun peut s'engager.
- 2 Le soutien logistique de la Réserve de biosphère.



© Sébastien Bregson / Agroparc des aînés marines protégées



UNE FERME AQUACOLE

OÙ RIEN NE SE PERD

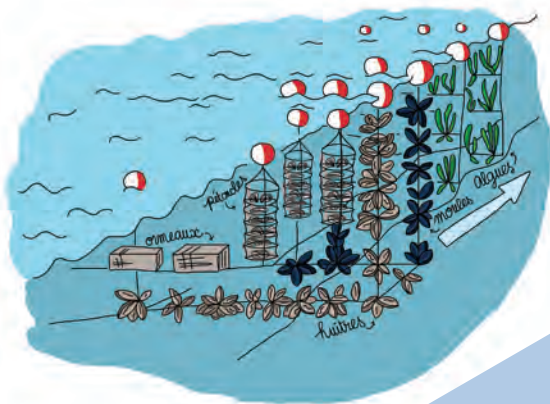
UN PARTENARIAT A VU LE JOUR ENTRE LE COMITÉ RÉGIONAL DE CONCHYLICULTURE ET LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DES ÎLES ET DE LA MER D'IROISE POUR INSTALLER UNE FERME D'AQUACULTURE DANS L'ARCHIPEL DE MOLÈNE, EN BRETAGNE. ELLE PARTICIPERA AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABLE DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE.

La Réserve de biosphère des Îles et de la mer d'Iroise a décidé d'accompagner un projet d'installation d'une ferme d'aquaculture multitrophique intégrée au large de Molène. En fonction des espèces déjà présentes localement, il a été décidé que cinq cultures pourraient être installées dans la ferme : moules, huîtres, pétoncles, ormeaux et algues. La chaîne alimentaire qui résulte de la culture combinée de ces différentes espèces réduit la quantité de déchets rejetés dans le milieu marin. Cette démarche innovante est durable et respectueuse de l'environnement.

Cette petite entreprise créera des emplois dans un territoire qui peine à maintenir sa population tout au long de l'année. En soutenant cette initiative, la Réserve de biosphère se donne la possibilité d'encadrer les conditions d'exploitation dès sa mise en route. Celle-ci prend en charge le volet environnemental de la mise en œuvre du projet. Elle a par exemple réalisé les prospections pour trouver le site d'accueil de la future ferme aquacole. Celui-ci devait respecter des critères environnementaux, afin que le projet ne nuise ni aux habitats, ni aux espèces protégées. Il devait aussi être accepté par la population. À la suite de discussions ouvertes avec les habitants, le projet a suscité leur adhésion et le conseil municipal de Molène a approuvé l'installation de cette ferme d'aquaculture.

En parallèle, le Comité Régional de Conchyliculture est chargé de régler les aspects techniques du projet et d'en assurer la viabilité économique.

Il a par exemple la responsabilité du recrutement de l'équipe qui exploitera la ferme. Le chef d'équipe devra ainsi être choisi parmi les pêcheurs de Molène et sera ensuite formé par un aquaculteur du continent.



LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 Des choix raisonnés dès la mise en œuvre pour assurer un impact minimal de la ferme sur l'environnement.
- 2 Une consultation de la population locale et une implication particulière des pêcheurs de l'île.
- 3 Une vitrine pour la conchyliculture grâce à des pratiques exemplaires.



DES MARCHÉS SANS FRONTIÈRES

TOUS LES ANS, DES MARCHÉS PAYSANS FRANCO-ALLEMANDS SONT ORGANISÉS DANS LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE TRANSFRONTIÈRE DES VOSGES DU NORD-PFÄLZERWALD. INSTALLÉS TOUR À TOUR DANS DES VILLES FRANÇAISES ET ALLEMANDES, ILS METTENT À L'HONNEUR DES AGRICULTEURS, DES SAVOIR-FAIRE ET DES PRODUITS DU TERROIR DE CE TERRITOIRE QUI PARTAGENT LES VALEURS DU PROGRAMME MAB.

Les marchés paysans transfrontaliers organisés dans la Réserve de biosphère des Vosges du Nord-Pfälzterwald réunissent une quarantaine d'agriculteurs français et allemands, qui vendent leurs productions en direct aux consommateurs. Pour eux, c'est l'occasion de promouvoir des produits authentiques du territoire, élaborés localement et de façon artisanale. C'est aussi un moment clé pour faire découvrir aux habitants les communes et le patrimoine de leur territoire. Ces marchés encouragent une agriculture raisonnée, respectueuse de l'environnement et orientée vers une démarche de développement durable. En favorisant le commerce de proximité, ils permettent de tisser un lien social, de maintenir et de créer des emplois.

CES MARCHÉS ENCOURAGENT UNE AGRICULTURE RAISONNÉE, RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Les agriculteurs exposants élisent chaque année six représentants pour constituer un comité. Avec le soutien de techniciens de la Réserve de biosphère, ce comité choisit les futurs producteurs

qui pourront intégrer le projet et définir les dates et les lieux à privilégier pour les marchés. Les candidatures d'exposants potentiels sont étudiées attentivement pour s'assurer que les producteurs partagent les valeurs véhiculées par les marchés paysans. Aucun critère spécifique n'a été déterminé pour réaliser la sélection. Néanmoins, un diagnostic appuyé par une visite de la ferme est systématiquement réalisé par un technicien et débattu avec les élus des structures coordinatrices de la Réserve de biosphère transfrontière et les représentants des agriculteurs.

Les marchés paysans ont lieu chaque année deux fois en France (dont une dans une ville frontalière) et trois fois en Allemagne.





DES MARCHÉS PAYSANS TRANSFRONTALIERS, **POUR DÉGUSTER AU DELÀ DES FRONTIÈRES.**

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 La valorisation et le soutien des paysans engagés pour la protection de l'environnement.
- 2 La promotion de la vente directe et de la production locale depuis 1999.
- 3 Une complémentarité entre les agriculteurs français et allemands qui ne proposent pas les mêmes produits.
- 4 Une complémentarité entre les visiteurs français et allemands qui n'ont pas les mêmes habitudes de consommation.

La Réserve de biosphère organise la concertation avec la commune d'accueil, fournit un soutien technique pour l'agencement et l'installation du marché et se charge de la communication autour de la manifestation, en appui avec des relais locaux. À la fin de la saison, un bilan annuel est réalisé pour coordonner l'organisation des futurs marchés en partenariat avec tous les acteurs, afin de pérenniser le concept et de l'améliorer d'année en année.

SENSIBILISER

ÉDUCATION
ET PARTICIPATION
DES PUBLICS

SENSI-
-BILISER



REPORTERS
EN HERBE

À LA DÉCOUVERTE DE LEUR ÎLE

LORS DE LA SEMAINE DE LA PRESSE À L'ÉCOLE, LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DE L'ARCHIPEL DE GUADELOUPE ORGANISE UN CONCOURS POUR PLACER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AU CŒUR DES PRODUCTIONS DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS. CEUX-CI SONT INVITÉS À S'EXPRIMER SUR LES RICHESSES NATURELLES DE LEUR TERRITOIRE ET SUR LES MOYENS DE LES PROTÉGER.

La semaine de la presse à l'école, instaurée par le Ministère de l'Éducation Nationale, se déroule chaque année dans tous les établissements scolaires français. En Guadeloupe, cet événement est mis à profit pour sensibiliser le jeune public à la nature et la protection de l'environnement.

Les collégiens sont invités à réaliser de courtes vidéos sur l'écosystème guadeloupéen, sur les menaces qui pèsent sur les ressources naturelles et les moyens de les protéger. Leurs reportages sont produits à partir d'informations collectées auprès des animateurs du Parc national, qui coordonne la Réserve de biosphère et, avec l'aide de leurs professeurs, sur les sites internet. L'utilisation des nouvelles technologies, avec lesquelles ils sont très à l'aise, leur permet de s'exprimer librement sur les sujets environnementaux. Les lycéens participent au concours par des créations littéraires, contes, saynètes ou bandes dessinées.

Dans chaque catégorie, les lauréats sont récompensés par un voyage d'étude dans une Réserve de biosphère de la région, à Cuba ou en République Dominicaine. Les prix sont remis lors du Terra festival, qui met en compétition des documentaires sur le thème de l'environnement et du développement durable.

Le jeune public est une cible privilégiée pour les actions de sensibilisation de la Réserve de biosphère de Guadeloupe et ce concours permet aux lycéens

et collégiens de s'impliquer en tant qu'acteurs dans la communication autour de la préservation de l'environnement. C'est aussi une initiative intéressante pour faire connaître la Réserve de biosphère et ses actions.



LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 L'appui des professeurs pour guider les élèves dans leurs recherches et leurs créations.
- 2 La sensibilisation d'un jeune public qui a toutes les chances de former des adultes soucieux de la préservation de l'environnement.



L'ART D'AIDER LA NATURE

GRÂCE AUX BÉNÉFICES RÉALISÉS LORS DE LA VENTE D'ŒUVRES D'ART, L'ASSOCIATION RADOOO MET EN ŒUVRE DES ACTIONS POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DES ÎLES ET DE LA MER D'IROISE. ELLE A AINSI CRÉÉ PLUSIEURS PARCOURS POUR FAIRE DÉCOUVRIR LES RICHESSES NATURELLES ET CULTURELLES DE L'ÎLE AUX TOURISTES ET AUX HABITANTS.

Sur l'île de Sein, dans la Réserve de biosphère des Îles et de la mer d'Iroise, l'association Radooo a trouvé un moyen original de financer ses projets de protection de l'environnement. Pour cela, elle s'engage avec des artistes locaux qui produisent des œuvres et cèdent une partie de leurs droits à l'association. Ainsi, quand le propriétaire d'une œuvre décide de s'en séparer, un pourcentage du fruit de la vente est reversé à Radooo.

DES ARTISTES SE MOBILISENT POUR L'ENVIRONNEMENT DE LEUR ÎLE

Le principal enjeu de l'île est de limiter l'impact de la forte affluence touristique pendant la période estivale et d'étaler la fréquentation tout au long de l'année. Afin d'offrir une alternative aux hébergements traditionnels qui existent sur l'île, l'association a pour projet la création d'un éco-camping, qui accueillera des tentes confortables et autonomes en énergie. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et participera au développement économique de l'île.

Pour aller plus loin et sensibiliser les habitants et les touristes à la préservation de la biodiversité de l'île de

Sein, Radooo a conçu un ensemble de parcours de découverte. Des dépliants ont été publiés en français, anglais et breton, afin de dévoiler aux visiteurs les richesses naturelles et culturelles de l'île. Ils présentent les milieux naturels et abordent différents thèmes comme la géologie, la faune et la flore. Ils permettent également de découvrir l'histoire et le patrimoine de l'île. Différents itinéraires sont proposés, avec des variantes pour s'adapter aux saisons et aux marées. En complément de ces brochures, l'association va intégrer ces explications sur une application mobile afin d'encourager les visiteurs à explorer l'île tout en respectant son environnement.

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 L'implication d'un large panel d'acteurs de la communauté locale, notamment pour la collecte de données et les illustrations.
- 2 Le développement d'un tourisme durable susceptible de soutenir l'économie de l'île.
- 3 Un projet soutenu par la Réserve de biosphère grâce aux Trophées des Réserves de biosphère (lauréat 2015).



RÉSERVE
DE BIOSPHÈRE

FONTAINEBLEAU ET
GÂTINAIS

LES ANTIPARASITAIRES, CE N'EST PAS TOUJOURS NÉCESSAIRE

LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DE FONTAINEBLEAU ET DU GÂTINAIS A RÉALISÉ UN TRAVAIL DE RECHERCHE POUR ÉVALUER L'IMPACT DES TRAITEMENTS ANTIPARASITAIRES DES CHEVAUX SUR LES POPULATIONS D'INSECTES COPROPHAGES DE LA FORÊT. CETTE ÉTUDE VA CONDUIRE À L'ÉDITION D'UNE PLAQUETTE DE SENSIBILISATION À DESTINATION DES CENTRES ÉQUESTRES, DES CAVALIERS ET DES VÉTÉRINAIRES POUR LES INCITER À TRAITER LES CHEVAUX DE FAÇON RAISONNÉE ET POUR RÉDUIRE LES EFFETS SUR LA FAUNE NON CIBLE.

La forêt de Fontainebleau est fréquentée par des milliers de chevaux. Depuis plusieurs années, les gestionnaires et naturalistes s'alarment des effets potentiels des vermifuges équin sur la biodiversité de l'écosystème forestier. Pour guider les cavaliers vers une pratique durable de l'équitation et préserver la biodiversité en forêt, la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais a d'abord lancé une étude pluridisciplinaire. En plus de tests éco-toxicologiques effectués sur les vermifuges, un suivi des insectes coprophages a été réalisé pour comparer leur abondance dans des lieux fréquentés par les chevaux avec des zones protégées non accessibles aux cavaliers. Même si les chevaux apportent une ressource nutritive importante à la forêt, cette étude a montré un possible effet négatif des antiparasitaires sur la taille et l'abondance des coléoptères coprophages. Ainsi les populations d'insectes sont plus importantes.

En parallèle, des enquêtes réalisées auprès des centres équestres et des vétérinaires de la région ont montré que les chevaux sont en général traités de façon systématique et bien plus fréquemment que nécessaire. Elles ont également révélé que la grande majorité des chevaux sont traités sans avis du vétérinaire.

Une plaquette de communication à destination des cavaliers et des propriétaires de chevaux les sensibilise à la toxicité des médicaments antiparasitaires et à la problématique des résistances.

Une des alternatives proposées est de réaliser une coproscopie (analyse des crottins) avant tout traitement, pour vérifier si celui-ci est nécessaire et adapté. Il est également conseillé de consulter régulièrement un vétérinaire. La plaquette est systématiquement annexée aux autorisations de sortie en forêt délivrées aux centres équestres par l'Office National des Forêts (ONF). La Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais espère ainsi responsabiliser les cavaliers et changer leur regard sur le rôle des chevaux dans l'écosystème.

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 Un appel à des experts scientifiques pour confirmer les hypothèses des gestionnaires.
- 2 Une enquête de terrain pour préciser la réalité des usages.
- 3 Un partenariat avec le gestionnaire (ONF) pour communiquer à large échelle et atteindre un public ciblé.
- 4 Des échanges continus avec des professionnels de la filière équine pour proposer des alternatives adaptées.



RÉSERVE
DE BIOSPHÈRE
**MARAIS
AUDOMAROIS**

UN COIN DE VERDURE

POUR LES ÉCOLIERS

COMME MÉLISSA, RAPHAËL ET CÉLESTIN, LES ENFANTS D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DU MARAIS AUDOMAROIS ONT PARTICIPÉ À LA CRÉATION D'UN JARDIN ÉDUCATIF EN COLLABORATION AVEC LES AGENTS TECHNIQUES DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE. CE PARTENARIAT INÉDIT A VU LE JOUR DANS LE CADRE DES TROPHÉES DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE.

C'est la commune d'Arques, déjà très active et engagée dans la gestion raisonnée de ses espaces verts, qui a contacté l'école pour lui proposer d'associer les élèves à la réflexion et à la création d'un coin de nature sur un terrain communal situé derrière la cour de récréation. Enchantées et motivées par cette idée, la directrice et une institutrice ont décidé de s'investir dans ce projet avec leur classe.

Les travaux d'aménagement ont été définis par le responsable des espaces verts de la commune en concertation avec les services paysagers de la Réserve de biosphère. L'ornithologue de la Réserve a également participé à cette réflexion. Le but était de favoriser la biodiversité locale, mais aussi d'offrir aux enfants et aux institutrices un endroit pour se promener et observer les oiseaux. Des travaux de défrichage ont donc été réalisés pour laisser la place à une haie champêtre plantée par les écoliers. Les enfants ont aussi participé à la fabrication et à l'installation de nombreux autres aménagements, comme des bacs à fleurs, des mangeoires pour les oiseaux, et des composteurs.

Plusieurs animateurs sont intervenus en salle de classe pour sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement ; ils ont réfléchi dès le départ au projet avec les professionnels et ont participé à la conception d'aménagements accessibles et fonctionnels dans leur petit coin de verdure. Ils se sont familiarisés avec

les oiseaux qu'ils auront l'occasion d'observer et ont compris le rôle des insectes dans la pollinisation. Ils ont aussi appris les règles du tri sélectif et du compostage pour bien utiliser les composteurs installés dans la cour de récréation et sensibiliser leurs camarades d'école et leurs parents. Lors des ateliers, deux classes de niveaux différents ont été mélangées pour encourager les enfants les plus âgés à encadrer avec bienveillance leurs camarades plus jeunes.

La Réserve de biosphère a mobilisé des moyens humains et techniques pour permettre la réalisation de ce projet. Il a également bénéficié d'un coup de pouce financier de 1000 € en remportant l'édition 2015 des Trophées des Réserves de biosphère (*plus d'informations, cf page 19*).

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 Un partenariat entre la commune, l'école et la Réserve de biosphère.
- 2 Les enfants deviennent des ambassadeurs de la protection de la nature et du tri sélectif, auprès de leurs camarades et de leurs parents.



LA VIE SECRÈTE DE

LA SALAMANDRE DE LANZA

LA RÉSERVE DE BIOSPHERE TRANSFRONTIÈRE DU MONT VISO A LANCÉ UN SUIVI ÉCOLOGIQUE ET UNE ÉTUDE GÉNÉTIQUE DE LA SALAMANDRE DE LANZA POUR APPRENDRE À CONNAÎTRE CETTE ESPÈCE EMBLÉMATIQUE DU TERRITOIRE. ENDÉMIQUE DU MONT VISO, ELLE AVAIT ÉTÉ TRÈS PEU ÉTUDIÉE.

Ce programme scientifique doit permettre de mieux connaître la répartition et l'habitat de cette espèce endémique du Mont Viso pour pouvoir mettre en place des actions de conservation adaptées. Décrite en 1988, la salamandre de Lanza a fait l'objet de peu d'études et sa biologie reste encore mal connue. D'abord proposé par la structure française de gestion de la Réserve de biosphère, le projet a reçu un accueil favorable côté italien.

L'étude inclut notamment un volet génétique pour comprendre les connexions entre sous-populations de salamandre. Elle est conduite conjointement par l'École Pratique des Hautes Études et les scientifiques de la Réserve de biosphère. En parallèle, le grand public est mis à contribution pour fournir des informations sur les zones de présence de l'amphibien. Pour cela, des fiches d'observation sont disponibles dans les refuges, les offices du tourisme et chez les hébergeurs. Elles permettent de récolter des renseignements comme le lieu de l'observation, l'altitude, les conditions météorologiques ou encore les caractéristiques du milieu. La salamandre de Lanza est un animal très discret et chaque observation d'un individu est précieuse. Ce petit amphibien qui vit au-dessus de 1800 mètres d'altitude passe en effet une grande partie de sa vie dans son gîte souterrain. Des conditions particulières doivent être réunies pour que la salamandre s'aventure à l'extérieur : des températures clémentes et un taux d'humidité ambiant assez élevé.

Les informations fournies par le public complètent les données recueillies par les experts. Les premiers suivis ont permis de montrer que la salamandre de Lanza peut vivre jusqu'à 20 ans. Mais avec une période de gestation de 2 à 5 ans et une maturité sexuelle à 8 ans, sa reproduction est lente et contribue à la fragilité de l'espèce.



LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 La coopération entre les deux pays pour conduire une étude scientifique commune.
- 2 Une sensibilisation du grand public par l'intermédiaire de l'étude et des sciences participatives.

Biosphera

CENTRE D'INTERPRÉTATION
VALLEES COMPLEMENTAIRES

UN MUSÉE INNOVANT

AU SERVICE DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE

CE MUSÉE INTERACTIF ILLUSTRE DE FAÇON MODERNE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE QUI ANIME DEPUIS 25 ANS LA VALLÉE DU GALEIZON, TERRITOIRE EXPÉRIMENTAL DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DES CÉVENNES. IL PRÉSENTE L'ÉVOLUTION DES RELATIONS HOMME-NATURE À TRAVERS LE TEMPS ET LES VISITEURS PEUVENT Y DÉCOUVRIR LES RICHESSES CULTURELLES ET NATURELLES DU TERRITOIRE.

Outre une salle d'exposition temporaire et une salle de conférence, Biosphera propose aux visiteurs plusieurs salles thématiques riches en outils multimédias pour les sensibiliser sur la place qu'ils occupent dans l'écosystème et leur rôle dans la gestion et pour l'avenir du territoire. Dans ce musée interactif, le public peut assister à des projections vidéos sur une maquette de la vallée, ou jouer pour approfondir ses connaissances sur des tables numériques. Les explications des panneaux d'exposition sont complétées au fil de la visite par des informations accessibles sur smartphones et tablettes. Ces dernières peuvent même être prêtées par le musée. Différentes animations sont organisées à destination des publics scolaires ou du grand public et peuvent se poursuivre par des visites du territoire.

Biosphera est une étape importante dans la dynamique de projets portés par le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, en lien avec le Parc national des Cévennes, gestionnaire de la Réserve de biosphère. Grâce à un espace appelé « laboratoire du développement durable », le musée met en scène ce que ce territoire expérimental a réalisé pour appliquer et tester en grandeur réelle des démarches dans le cadre du programme MAB. La gestion de l'eau et de la rivière capricieuse qu'est le Galeizon, le développement d'une agriculture durable dont les produits sont consommés localement, une meilleure valorisation durable de la forêt, un tourisme intégré profitant au territoire, la restauration

du patrimoine historique et de l'habitat, la protection des paysages, les économies d'énergie et la lutte contre le changement climatique sont autant de sujets traités par le Syndicat en lien constant avec les habitants.

De nombreuses initiatives concrètes ont vu le jour, comme la création d'une chèvrerie-fromagerie communale, un atelier collectif de transformation de fruits, la mise en place d'un observatoire participatif du territoire, ou encore l'appui aux collectivités pour diminuer leur empreinte écologique.

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 Un syndicat mixte créé pour expérimenter et concrétiser les principes MAB.
- 2 Une vision et des actions de long terme.
- 3 Une approche participative, pour favoriser l'implication des habitants dans la gestion du territoire.
- 4 Des outils numériques, évolutifs permettant la valorisation et la transmission des connaissances.



RÉSERVE
DE BIOSPHÈRE
TRANSFRONTIÈRE

**VOSGES DU NORD-
PFÄLZERWALD**

LE LYNX DANS LE COEUR DES ÉCOLIERS

DANS LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE TRANSFRONTIÈRE DES VOSGES DU NORD-PFÄLZERWALD, LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PASSE AUSSI PAR L'ÉDUCATION. LES ENFANTS SONT SENSIBILISÉS DÈS LEUR PLUS JEUNE ÂGE À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT GRÂCE À UN PARTENARIAT ENTRE LA RÉSERVE ET LE MINISTÈRE FRANÇAIS DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Depuis de nombreuses années, la Réserve de biosphère des Vosges du Nord-Pfälzerwald a noué un partenariat avec les deux académies situées sur la partie française de son territoire. Un enseignant d'histoire-géographie et un enseignant de sciences de la vie et de la terre sont détachés par l'Éducation nationale pour travailler en collaboration avec la Réserve. Ils sont notamment chargés de former les enseignants du territoire sur des sujets comme le patrimoine, la nature ou la culture.

ŒIL DE LYNX AFFÛTE LA CURIOSITÉ DES ENFANTS ET FAVORISE LES ÉCHANGES FRANCO- ALLEMANDS

Ils produisent aussi des ressources directement utilisables par les enseignants pour leurs cours. Par ailleurs, ils apportent leur soutien aux associations du territoire pour la création d'outils et de projets pédagogiques et forment les animateurs pour leur permettre d'adapter leurs interventions aux programmes scolaires par exemple. La Réserve de biosphère ne comptant pas d'animateur parmi ses employés, ce réseau d'associations partenaires est particulièrement intéressant pour l'éducation et la sensibilisation des publics.

ZOOM SUR LE PROJET PÉDAGOGIQUE ŒIL DE LYNX

Grâce au travail de la Réserve de biosphère des Vosges du Nord-Pfälzerwald, un programme LIFE Lynx a été lancé pour réintroduire le lynx dans la forêt du Palatinat, en Allemagne. En France, les actions menées portent surtout sur la communication, pour améliorer l'acceptation du lynx sur le territoire et sensibiliser le public aux menaces qui pèsent sur l'espèce.



Une initiative similaire a été mise en place dans la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne, où des outils pédagogiques sont mis à disposition des enseignants. Ils ont été créés pour faire découvrir aux élèves la rivière, sa diversité biologique et ses interactions avec l'Homme.

PLUS D'INFOS :

<http://biosphere-bassin-dordogne.fr/outil-pedagogique-2016/>

Deux associations d'éducation à l'environnement, l'une française et l'autre allemande, ont décidé de collaborer pour monter une animation pédagogique et faire découvrir cet animal emblématique aux enfants. Chaque année, 20 classes (10 en France et 10 en Allemagne) participent au projet Œil de Lynx.

Ce programme comprend une séance de formation pour les enseignants, puis quatre séances avec les enfants, pendant lesquelles un animateur les sensibilise à la protection du lynx et les accompagne dans la réalisation d'une action concrète en faveur de l'espèce. À la fin du cycle d'animations, une journée de rencontre est organisée pour que toutes les classes présentent les travaux qu'elles ont menés devant des spécialistes du lynx. Des échanges entre les enfants français et allemands sont également organisés tout au long du projet.

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- 1 Une sensibilisation des enfants qui deviennent des ambassadeurs de la nature.
- 2 Des projets pédagogiques validés par l'Éducation nationale qui apporte une forte crédibilité aux contenus.
- 3 Une collaboration entre les associations françaises et allemandes pour que les enfants bénéficient des mêmes animations et puissent échanger sur une thématique qui les réunit.



CONCLUSION

EN 2013, LE CANADA RECEVAIT LES COORDINATEURS ET PARTENAIRES DU RÉSEAU EUROMAB. A CETTE OCCASION, UN LIVRET DE PRATIQUES EXEMPLAIRES DES RÉSERVES DE LA BIOSPHERE CANADIENNES ÉTAIT PUBLIÉ. CES JOLIES HISTOIRES NOUS ONT DONNÉ ENVIE DE PRENDRE DU RECUL À NOTRE TOUR POUR FAIRE UN BILAN DES PROJETS QUI ONT FAIT LA RÉUSSITE DES RÉSERVES DE BIOSPHERE EN FRANCE.

« La pertinence des Réserves de biosphère réside certainement dans le fait que nous composons un réseau de pratiques aussi riches que diversifiées. Le réseautage occasionné par les rencontres du réseau EuroMAB sont des opportunités sans précédent d'inspirer la transformation des idéaux de durabilité en actions concrètes.

En 2013, le Canada se portait hôte de la rencontre biennale du réseau EuroMAB et nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu, fruit de plusieurs partenariats, publier un recueil des meilleures pratiques canadiennes intitulé « Savoirs partagés : Pratiques exemplaires des Réserves de biosphère canadiennes ». Heureux de constater que cet ouvrage a pu inspirer au-delà des frontières, le réseau canadien des Réserves

de biosphère souhaite souligner le travail acharné, l'engagement et la vision des pays hôtes des rencontres EuroMAB. Du Canada, à l'Estonie, en passant par la France en 2017 et en poursuivant sa route vers l'Irlande en 2019, les pays hôtes travaillent dans un esprit de continuité et d'amélioration continue.

J'aimerais remercier sincèrement tous les collègues, partenaires et bénévoles qui nous permettent de bâtir notre savoir-faire dans le domaine du développement durable et de favoriser l'échange de connaissances à multiples niveaux. »



JEAN-PHILIPPE MESSIER

Président

Association canadienne
des Réserves de biosphère



DEUX ANS PLUS TARD, L'ESTONIE PRENAIT LE RELAIS POUR ACCUEILLIR CES RENCONTRES, ESSENTIELLES POUR STIMULER LA VITALITÉ DES RÉSERVES DE BIOSPHÈRE. EN PERMETTANT NOTAMMENT AUX RÉSERVES DE BIOSPHÈRE D'APPRENDRE DE LEURS EXPÉRIENCES, ELLES DONNENT TOUT SON SENS AU RÉSEAU EUROMAB.

« De mon point de vue, le concept de Réserve de biosphère est avant tout associé aux Hommes et à leur relation avec l'environnement. Il concerne donc la culture et l'économie de leurs territoires. Les sites d'expérimentation du développement durable, que nous appelons Réserves de biosphère, sont des exemples de modèles culturels de la société humaine déclinés dans différentes conditions environnementales. En étudiant ces modèles, des leçons peuvent être tirées pour construire un futur durable.

Prenons un exemple dans une Réserve de biosphère estonienne. Un des projets qui a rencontré le plus de succès visait à changer le comportement des habitants, pour qu'ils consomment en priorité de la nourriture produite localement et de façon respectueuse de l'environnement. Le travail de sensibilisation a commencé par les écoles et les jardins d'enfants, où les cuisiniers ont appris le vrai sens des mots « sain » et « local », pour adapter leurs menus. Dans le même temps, les enfants ont appris à cuisiner en utilisant des recettes traditionnelles et locales, des connaissances qu'ils ont ensuite transmises à leurs parents en rentrant à la maison.

La gouvernance est un autre sujet important : comment prendre en compte les avancées des Réserves de biosphère dans les politiques locales et les administrations ? Un exemple qui illustre bien cette problématique est l'île d'Hiiumaa, où la stratégie de développement régional a défini le programme MAB comme principe de base. En conséquences, plusieurs programmes régionaux de financements à destination des entrepreneurs locaux et des associations sont conditionnés à l'adhésion aux valeurs des Réserves de biosphère.

Pour les Réserves de biosphère d'Estonie, EuroMAB est une fenêtre sur les connaissances du monde entier. Le réseau EuroMAB couvre une grande partie des écosystèmes de l'hémisphère Nord, comprenant la plupart des pays influents et développés, ce qui fait de ce réseau le plus représentatif (et le plus responsable) pour le futur de la planète. »



TOOMAS KOKOVKIN

Membre du conseil consultatif

Commission Nationale Estonienne pour l'UNESCO



EN 2019, CE SERA AU TOUR DE L'IRLANDE ET DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DE DUBLIN BAY D'AVOIR LA CHANCE DE RECEVOIR CE FORMIDABLE ÉVÉNEMENT ET DE POURSUIVRE LA DYNAMIQUE ENGAGÉE PAR SES PRÉDÉCESSEURS.

« La force du programme MAB est son envergure internationale et l'importante collaboration qui prévaut au sein du réseau mondial des Réserves de biosphère. Les conférences EuroMAB représentent une inestimable opportunité pour construire son réseau, partager son expérience et ses bonnes pratiques, se tenir informé des nouveaux développements du programme MAB et bénéficier des conseils d'autres Réserves de biosphère plus expérimentées.

En tant que membre relativement récent du réseau mondial des Réserves de biosphère, la Réserve de biosphère de Dublin Bay peut témoigner du rôle essentiel qu'ont joué les conférences EuroMAB dans la construction de son dossier de candidature et l'obtention de sa désignation. En assistant à EuroMAB 2013, Leslie Moore, qui préside aujourd'hui l'association de la Réserve de biosphère de Dublin Bay a imaginé le projet de Réserve

de biosphère. À l'occasion d'EuroMAB 2015, nous avons reçu des conseils pratiques et le soutien des autres membres du réseau. Nos efforts ont été récompensés par notre désignation en juin 2015 et nous sommes fiers de venir partager certains projets que nous avons entrepris lors d'EuroMAB 2017 (#ProudToShare). Nous recevrons EuroMAB 2019 et nous avons hâte de vous accueillir à Dublin, en Irlande. C'éad míle fáilte! »



DR JENNI ROCHE

Coordinatrice
Réserve de biosphère de
Dublin Bay

L'ANNUAIRE DES RÉSERVES DE BIOSPHERE

**RÉSERVE DE BIOSPHÈRE
DE L'ARCHIPEL DE GUADELOUPE**

contact@guadeloupe-parcnational.fr

**RÉSERVE DE BIOSPHÈRE
DU BASSIN DE LA DORDOGNE**

epidor@eptb-dordogne.fr

www.biosphere-bassin-dordogne.fr

**RÉSERVE DE BIOSPHÈRE
DE CAMARGUE
(DELTA DU RHÔNE)**

l.bou@parc-camargue.fr

toutain@camarguegardoise.com

**RÉSERVE DE BIOSPHÈRE
DES CÉVENNES**

stephan.garnier@cevennes-parcnational.fr

**RÉSERVE DE BIOSPHÈRE
DE LA COMMUNE DE FAKARAVA**

miri.tatarata@environnement.gov.pf

**RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DE
FONTAINEBLEAU ET DU GÂTINAIS**

coordination@biosphere-fontainebleau-
gatinais.fr

**RÉSERVE DE BIOSPHÈRE
DES ÎLES ET DE LA MER D'IROISE**

biosphere-iroise@mab-france.org

**RÉSERVE DE BIOSPHÈRE
LUBERON-LURE**

aline.salvaudon@parcduluberon.fr

**RÉSERVE DE BIOSPHÈRE
DES GORGES DU GARDON**

c.boulmier@gorgesdugardon.fr

**RÉSERVE DE BIOSPHÈRE
DU MARAIS AUDOMAROIS**

lbarbier@parc-opale.fr

**RÉSERVE DE BIOSPHÈRE
DU MONT VENTOUX**

ken.reyna@smaemv.fr

**RÉSERVE DE BIOSPHÈRE
TRANSFRONTIÈRE DU MONT VISO**

h.berthier@pnr-queyras.fr

**RÉSERVE DE BIOSPHÈRE
DE LA VALLÉE DU FANGO**

biosphere-fango@mab-france.org

**RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DES
VOSGES DU NORD-PFÄLZERWALD**

contact@parc-vosges-nord.fr

**EUROMAB,
RÉUNION DE FAMILLE
DES RÉSERVES
DE BIOSPHÈRE**

Le réseau EuroMAB est le plus grand et le plus ancien des réseaux régionaux du Programme MAB. Il rassemble (en 2017) 302 Réserves de biosphère de 36 pays : Canada, États-Unis, Israël, Russie et l'ensemble des pays européens.

Les comités nationaux d'EuroMAB se réunissent tous les deux ans depuis 1987, date de la création de ce réseau à Berchtesgaden en Allemagne. Les gestionnaires et coordinateurs des Réserves de biosphère de cette région le font aussi depuis 1994, lors d'une première rencontre à Florac, dans la Réserve de biosphère des Cévennes en France. À partir de 2000, à Cambridge au Royaume Uni, ces réunions ont été fusionnées. Il s'agissait d'établir des ponts entre les gestionnaires de Réserves de biosphère, acteurs de la mise en œuvre concrète du MAB, et les travaux des comités MAB. Ceux-ci visent à rapprocher les acteurs, à promouvoir une approche équilibrée entre écologie et économie, à mettre en place des recherches et des suivis écologiques à long terme pour observer les changements, à contribuer à réduire les disparités entre pays.

Ces conférences permettent d'échanger, de partager des expériences, de construire des coopérations, de préparer des formations et des projets, de mettre en place des démarches communes afin de réussir ensemble la transition écologique. La force du réseau réside à la fois dans la multilatéralité de ces échanges, dans leur régularité qui permet

des coopérations durables et confiantes dans un contexte interculturel, et dans le partage d'un même modèle de gestion des territoires et de la biodiversité, la Réserve de biosphère.

En 2017, la France est fière d'accueillir une fois encore la conférence EuroMAB dans la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne.

Nous souhaitons la bienvenue et une belle conférence à tous nos invités !



Le livret « Bonnes pratiques dans les Réserves de biosphère » a été réalisé à l'occasion de la conférence EuroMAB 2017. Il présente des projets dont les Réserves de biosphère sont particulièrement fières et qui illustrent leur rôle pour la transition écologique des territoires. EuroMAB 2017 a été organisée avec le soutien de l'Agence Française pour la Biodiversité et du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

MAB FRANCE

24 Chemin de Borderouge,
Auzeville CS 52627
31326 Castanet Tolosan Cedex

Tél. : +33 (0)5 61 73 57 02

www.mab-france.org

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Montpellier SupAgro
2 place Pierre Viala
34060 Montpellier Cedex 2

Tél. : +33 (0)4 67 04 30 30

www.agence-francaise-biodiversite.fr

ISBN : 978-2-37785-050-1

20 €



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**